Department of the Secretary of State of Canada

Secrétariat d'État du Canada

SECRETARY OF STATE *1985-86*

ANNUAL REPORT

Canada

SECRETARY OF STATE *1985-86*

ANNUAL REPORT

©Minister of Supply and Services Canada 1986

Cat. No. S 1-1986

ISBN 0-662-54666-0

Annual Report
Department of the Secretary of State of Canada
For the Fiscal Year Ended March 31, 1986

Submitted under the provisions of the Department of State Act and the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education and Health Contributions Act, 1977.

To Her Excellency the Right Honourable Jeanne Sauvé, Governor General and Commander-in-Chief of Canada.

May it please Your Excellency:

The undersigned has the honour to present to Your Excellency the Annual Report of the Department of the Secretary of State of Canada for the fiscal year ended March 31, 1986.

David Crombie
Secretary of State of Canada

CONTENTS

INTRODUCTION 1

OFFICIAL LANGUAGES 7

- Official Languages in Education 8
- Promotion of Official Languages 9
- Official Languages Services 11

EDUCATION SUPPORT 19

- Report to Parliament on Federal and Provincial Support to Post-Secondary Education in Canada 19
- Consultation and Policy Development 20
- Post-Secondary Education Financing Program 20
- Centres of Specialization Program 21
- International Activities 22
- Student Assistance 23

CITIZENSHIP AND CULTURE 27

- Citizenship Co-ordination 27
  - Policy Co-ordination, Analysis and Management Systems 27
  - Policy and Planning 27
  - Social Trends Analysis 27
  - Grants and Contributions 28
  - Management Systems 28
- Citizenship Registration and Promotion 30
- Citizenship Development 30
  - Voluntary Action 30
  - Status of Disabled Persons Secretariat 31
  - Youth 31
  - International Youth Year 32
  - Youth Participation Directorate 33
  - Women's Program 34
  - Native Citizens 35
- Multiculturalism 36
  - Multiculturalism in Education 37
  - Race Relations 37
  - Immigrant Women 38
  - General Funding Activities 39
- Canadian Culture 41
  - Canadian Studies 41
  - State Ceremonial 42
- Human Rights 43
  - Promotion and Education 44
  - International and Intergovernmental Activities 45

ADMINISTRATION AND REGIONAL OPERATIONS 49

Management Practices 49
Personnel Administration 50
Corporate Policy and Public Affairs 52
Regional Operations 53

FINANCIAL REPORT 59

INTRODUCTION *1985-86*

ANNUAL REPORT

INTRODUCTION

The Department of the Secretary of State of Canada contributes to the development, among present and future Canadians, of a sense of belonging to the nation and encourages full participation of all groups and citizens in a society with a bilingual and multicultural character.

The Department fulfilled its mandate in 1985-86 through four areas which grouped activities of the Department together under the general headings of:

- Official Languages
- Education Support
- Citizenship and Culture
- Administration and Regional Operations.

These activities of the Department addressed the principal elements of Canadian society.

Official Languages - This area contributes to increasing the appreciation and use of both official languages in Canada. Under the federal-provincial and federal-territorial agreements, various programs encourage and assist in the development and provision of education in the language of the official language minority community of each province and territory, and opportunities for Canadians to learn their second official language; official language minority communities receive assistance for their institutions and organizations; private and non-federal public institutions and organizations are assisted in providing services to the public in both official languages; and the federal government and its institutions are provided with translation and interpretation services.

Education Support - This area provides support to post-secondary education in Canada. Fiscal transfers to the provinces and territories under the Post-Secondary Education Financing Program provide a major portion of the funding for Canada's colleges and universities; the Canada Student Loans Program offers financial assistance to help students take advantage of post-secondary education opportunities; Canadian interests in international education organizations and activities are served in collaboration with the Department of External Affairs; and federal government policies and programs in the field of education are developed and co-ordinated.

Citizenship and Culture - This area contributes to providing equal opportunities for participation across Canada and making available the benefits of Canadian citizenship to all residents of Canada. Youth, Natives, women and disadvantaged groups receive assistance to further their growth and development; federal activities to help disabled persons are co-ordinated; cultural groups receive assistance to enable them to participate more fully in society; multicultural activities that reflect Canada's cultural and racial diversity are supported; human rights organizations receive assistance to participate more fully in society; and all Canadians are encouraged to increase their knowledge and awareness of Canada.

Administration and Regional Operations - Management direction, policy co-ordination and a full range of management support systems and services are provided to the Department and a network of regional and local offices are managed across the country.

SECRETARY OF STATE PROGRAM STRUCTURE

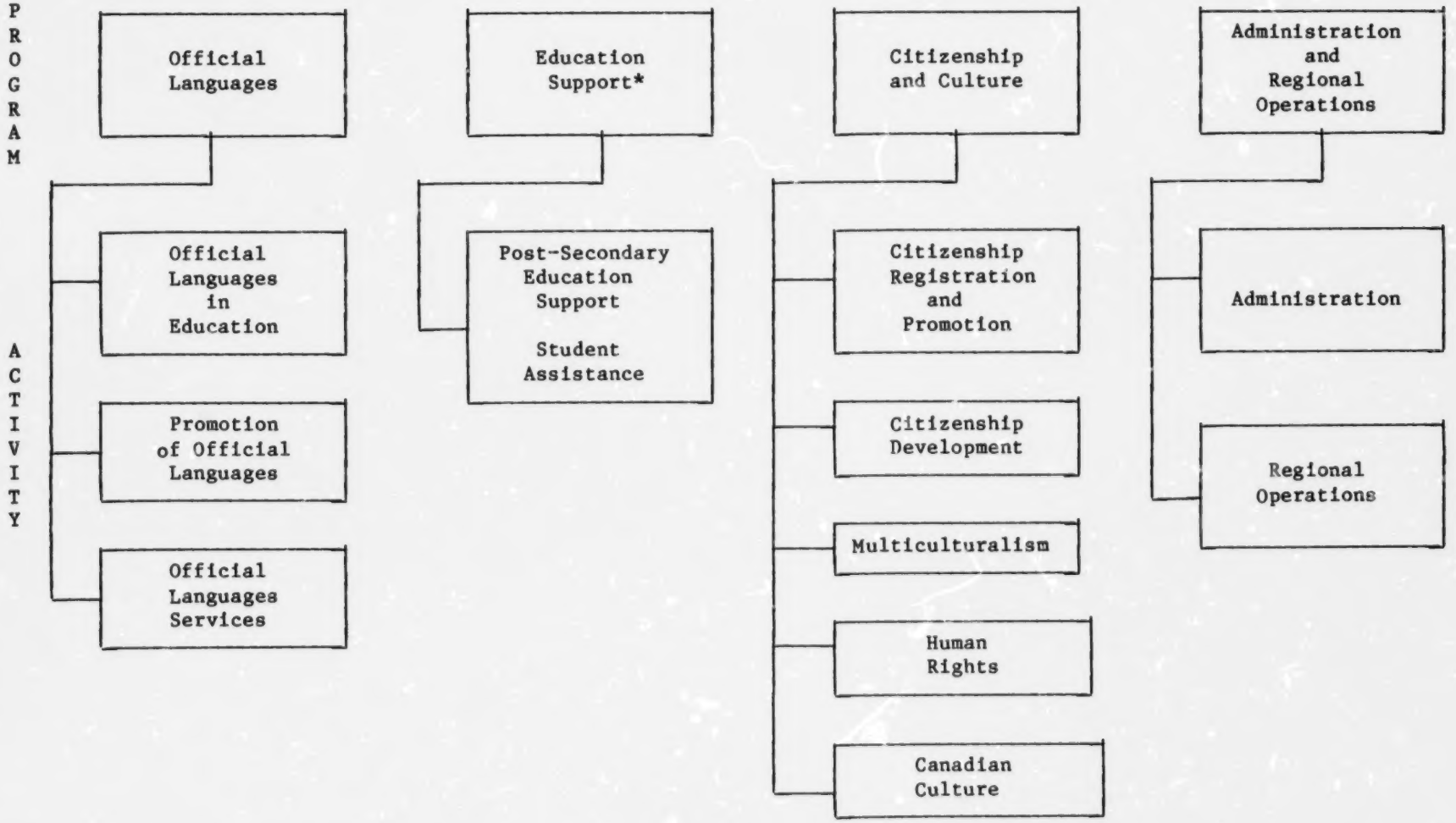

* Administrative responsibility for the Official Languages in Education program and the Canadian Studies program also rests with the Education Support Sector.

OFFICIAL LANGUAGES *1985-86*

ANNUAL REPORT

OFFICIAL LANGUAGES

At the Prime Minister's request, the Secretary of State is reviewing, with the Minister of Justice and the President of the Treasury Board, proposals for official languages policy reform. The purpose of this review is to improve promotion of Canada's two official languages and to promote the development of official language communities, in light of changing attitudes and new awareness of the benefits of bilingualism.

During the year, the Secretary of State made a statement containing some principles and orientations on which the official languages reform will be established:

Principles

- Equality of opportunity and access, to complement equality of status;
- Efforts to achieve an overall "partnership" among all segments of society (governments, the private sector and the voluntary sector).

Orientations

- Greater co-ordination of federal action in order to promote the development of official language communities;
- More concrete co-operation with the provincial governments, with an emphasis on services;
- More specific co-operation with the Government of Quebec regarding increased support for Francophone communities outside Quebec;
- Greater participation by the private sector and the voluntary sector;
- Increased importance of second-language instruction, without neglecting minority-language education.

Official Languages activities of the Secretary of State foster a better appreciation among Canadians of the equal status of the two official languages and provide them with increased opportunities to use either English or French in all aspects of their lives. There are three activities: Official Languages in Education, Promotion of Official Languages and Official Languages Services.

Official Languages in Education

Since 1970, the Department of the Secretary of State of Canada has financially assisted the provinces and territories in making it possible for English-speaking communities in Quebec and French-speaking communities in other provinces and the territories to have their children educated in their own language at all levels of the educational system. This assistance also makes it possible to give all Canadians who wish to learn one of the official languages as a second language the opportunity to do so.

Since education is a provincial responsibility, federal assistance programs concerning official languages in education are the subject of agreements between the Government of Canada and the provinces and territories.

In December 1983, the Secretary of State, on behalf of the Government of Canada, and the Chairman of the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC), on behalf of the provincial governments, signed a three-year (1983-84 through 1985-86) Protocol of Agreements concerning minority-official language education and second-official language instruction. Under the Protocol, three-year bilateral agreements were concluded with the provinces and territories and approximately $600 million was contributed. In September 1985, following Cabinet approval, the Protocol and the bilateral agreements were extended for a two-year period, through 1987-88. Contributions by the Government of Canada, for official languages in education, over these two years will total approximately $432 million.

Financial assistance to the provinces and territories in 1985-86 totalled approximately $198.2 million. This financial aid was available for:

* ongoing programs and services for minority official language education and second official language instruction at all levels of the educational system

* expansion and development of existing programs and design and implementation of new ones

* professional training and development of minority official language and second official language teachers to improve their teaching and linguistic skills

* student support for language learning activities outside the formal classroom, including exchanges, special projects and individual bursaries awarded to post-secondary students wishing to pursue their studies in their second official language, or to individuals belonging to the official language minority who wish to study in their own language.

The Protocol also provides for the funding of two national programs: the Summer Language Bursary Program and the Official-Language Monitor Program.

- The Summer Language Bursary Program enables students at the post-secondary level to take six-week immersion courses in their second official language in accredited institutions. Bursaries are also granted to francophone students outside Quebec, to improve their skills in their own language. In 1985-86, over 7,250 post-secondary students were awarded bursaries through this program.

- The Official-Language Monitor Program enables students, enrolled full-time in a post-secondary educational institution, to assist teachers of English as a second language, or French as a first or second language at all levels of the educational system. The program also allows a number of monitors to work full-time in rural or semi-urban regions. In 1985-86, approximately 1,230 monitors worked across Canada.

In 1985-86, $15.6 million was spent on these two national programs.

Through the Language Acquisition Development Program, financial assistance is provided to volunteer organizations, professional associations and Canadian universities for projects concerning the compilation and dissemination of information related to minority official language education or to instruction in French or English as a second language or for the development and/or improvement of means, techniques or methods of teaching English or French as a second language or teaching in the minority official language. This assistance supplements the agreements on official languages in education. Financial assistance through this program totalled approximately $720,000 in 1985-86.

The Queen Elizabeth Silver Jubilee Endowment Fund makes it possible to award scholarships each year to students at the university level who wish to continue their studies in their second official language. This program is administered by the Association of Universities and Colleges of Canada. In 1985-86, six scholarships of $5,000 each were awarded from the annual investment income of the $300,000 fund created in 1979.

Promotion of Official Languages

The Promotion of Official Languages activity is the result of a decision by Cabinet of July 1983. Its mandate is twofold : to provide financial and technical aid to official language communities to assist their complete participation, in their own language, in the social, educational, cultural and economic life of Canada, and to facilitate the use and provision of services in both official languages by non-federal public administrations and the private sector.

The Promotion of Official Languages Branch has the following objectives :

* to increase citizen awareness and appreciation of Canada's exceptional linguistic status

* to encourage official language communities, non-federal public administrations and non-profit organizations from the private sector to recognize Canada's linguistic reality and provide an adequate level of service in the language of the official language communities in a minority situation (English in Quebec, French elsewhere).

This year, the Promotion of Official Languages made 850 grants and contributions totalling $24.9 million.

These grants and contributions were made to:

* Organizations promoting the

  . learning of the second official language
  . equality of status of both official languages
  . acknowledgement of linguistic rights and development of services for official language communities in a minority situation.

* Non-federal public administrations and private organizations that :

  . want to develop an official languages policy
  . improve the level of services provided to the official language communities in a minority situation by developing existing programs or by the establishment of new services.

* Organizations representing official language communities in a minority setting that wish to offer services not provided by Canadian institutions in the language of the community.

During 1985-86, the Secretary of State was a member of the Canadian Delegation which accompanied the Prime Minister to the **Francophone Summit** held in Paris February 17-19 to promote Canada's position as a bilingual nation and to encourage greater social and economic ties among members of this community;

The Secretary of State also announced the creation of a **Grand Prix de la Francophonie** and contributed $400,000; the award will honour the work of a francophone writer who has contributed to the prestige and influence of the French language as a vehicle of culture and humanism.

Official Languages Services

Official Languages Services are authorized by the Translation Bureau Act (1934), the Translation Bureau Regulations (1968), and indirectly by the Official Languages Act (1969) and the Canada Act (1982). Furthermore, in 1974, the Cabinet assigned the Translation Bureau the responsibility of verifying and standardizing terminology used throughout the federal public service.

The Translation Bureau offers a variety of linguistic services, the principal ones being translation, interpretation and terminology.

Translation comprises official language services to Parliament, tribunals and departments, as well as multilingual services which provide translation in some 60 languages. The types of texts translated cover all aspects of government activities.

Translation services are offered to more than 150 departments and agencies. Teams are seconded to approximately 50 clients according to the volume and nature of the demand. These teams are distributed across the country, in the National Capital Region, as well as Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montreal, Quebec, Moncton, Halifax and Charlottetown. Furthermore, central services teams are reponsible for translating scientific and technical texts as well as texts in other fields as the need arises.

These teams translated some 289 million words in 1985-86 which represents about 2,300 texts of 500 pages each. Of that volume, some 56 million words were contracted out. Efforts are made to limit the amount of translation requested by encouraging the clients to write in either English or French; they can always rely on the Bureau's help through its Language Advisory Service. For its translation services, the bureau employed 1,400 persons and spent approximately $8.1 million in contracts; this activity accounts for most of the human (79%) and operating resources of the entire Bureau.

The 1983 Administrative Review and 1984 Report of the Auditor General resulted in an action plan designed to improve management practices within the bureau. All non-Parliamentary translation services have been brought under a new structure which will enable individual departmental units to operate with greater autonomy. At the same time, the process for awarding language services contracts was overhauled with a view to ensuring fairness and openness.

One of the six components of the Action Plan is setting up the Operational Information System (OIS). This is the first automated management tool in the Department of the Secretary of State that makes it possible to collect and extract operational management data at source. The system is set up as

a network of micro-computers, installed in all of the Bureau's operational units across Canada and linked to a central computer; in 1985-86 the system progressed from the systems analysis stage to prototype testing.

Phase I of the system, which is expected to be operational in 1986-87, focuses on local functions in the translation units and provides an enormous capacity for processing data on workload management, translation capacity forecasts and the numerous exchanges of work among translation units. After this phase is implemented, an analysis of needs for the next phase will be carried out.

Multilingual Services translated some 22 million words in technical, scientific and legal fields from or into languages other than English and French. Many of the texts translated have been listed in the Canadian Directory of Scientific and Technical Translations of the Canadian Institute of Scientific and Technical Information. Multilingual translations support external trade and international meetings ranging from food and fisheries to telecommunications and postal service. They also contribute to the integration of various ethnic groups in the Canadian community.

In the area of **computer-assisted translation** (CAT), the results of a study on machine processing of natural languages and artificial intelligence, a project of the Department of Communications, were published in a report entitled Machine Translation and Natural Language Processing : Opportunities for Artificial Intelligence in Canada. As a result of this study, talks are now in progress with the Department of Communications on setting up a program for automating the translation operation. The joint program being considered will make it possible to develop a workstation adapted to translators' needs and CAT systems that make use of the existing Canadian technology in this field.

Simultaneous or consecutive **interpretation** in the official languages is provided in Parliament (Senate, House of Commons and their committees), in the federal and supreme courts and for government departments. Multilingual interpretation services are also provided. In addition, a sign-language interpretation service helps federal employees communicate with Canada's 300,000 hearing-impaired.

Demand for interpretation services stood at some 14,500 interpreter-days of which 12,200 were in an official language and 1,400 in languages other than English or French. The interpretation service also provided approximately 900 interpreter-days in sign language. Bureau interpreters also provided interpretation to the Cabinet, to Cabinet committees and at many events on Parliament Hill attended by members of Parliament.

The **terminology** activity includes the assistance and research services which, with the aid of an extensive terminology bank, support the dissemination of uniform terminology, primarily in the official languages. This work is accomplished through the publication of glossaries and vocabularies and the provision of information on a daily basis, over the telephone, by computer terminal and by mail, in reply to queries from translators and government employees.

In 1985-1986, the Bureau completed the final steps in implementing the third generation of the Secretary of State Department's computerized terminology bank. TERMIUM III is now operational and may be accessed directly from 279 terminals located in most federal government offices and the offices of some Crown corporations, provincial governments, municipal administrations, educational institutions and international organizations. The number of potential subscribers is constantly increasing and the Bureau received over one hundred requests for new terminal link-ups during 1985-86. The Bureau also trained some 2,200 users in new techniques for querying the bank.

Sixteen new titles were added to the Bureau's list of publications. The most important included the Cahier de néologie on acid rain - which was produced in conjunction with the Office de la langue française as part of a series on neology - and the Glossary of Budgetary, Accounting and Financial Terms, the third edition of which was published in July 1985. Of the Bureau's several periodical publications, mention should be made of Terminology Update, a monthly publication dealing with various topical issues in the fields of terminology, specialized vocabularies, linguistics, documentation and related areas.

In the course of providing terminology services to translators and government employees, some 60,000 terms were researched and general terminological research conducted in some 30 different fields. Loading of the Terminology Bank continued, with the total number of records stored increasing from 767,000 to 835,000, a net gain of 68,000 records. This figure does not include the updates and deletions which also helped improve the quality of the terminology collection.

The Bureau has also undertaken a number of joint intiatives with outside organizations. It is working with the Medical Research Council of Canada on a research and publication project to establish uniform terminology in the fields of semiology and genetics. It is also working with the International Centre for Major Projects Management (Montreal) on a project for standardizing the multidisciplinary terminology used by major engineering and architectural firms. The Bureau has continued to provide professional and technical support to the committee responsible for the national program on the administration of justice in the two official languages. One of the goals of this program is to establish a uniform French-language version of Common Law terminology.

In the international arena, the Bureau expanded its participation in one of the most important technical committees, TC 97, of the International Organization for Standardization, by accepting the chairmanship of Sub-committee 1, whose mandate involves the standardization of data processing terminology. The Bureau has also continued to implement the program of co-operation between Canada and France, notably by signing, in December 1985, an agreement with the Commissariat Général de la Langue Française. Under this agreement, the Bureau will provide substantial support for the establishment of a Groupement d'Intérêt Public for terminology and translation, more familiarly known as the Centre Jacques Amyot.

In addition to providing both its own staff and other translators, revisers and writers with language advisory services in French and English, the Bureau has published a number of widely-used instructional and reference materials. Particularly deserving of mention are the Repères - T/R (sets of reference cards, published at a rate of about 20 sets a year, dealing with common grammar and language problems), the Vade-Mecum linguistique and The Canadian Style : A Guide to Writing and Editing. The latter title has received very favourable reviews and sales of 12,000 copies are forecast by the end of 1986. Another Bureau activity, the language quality phone-in service, answered over 13,000 enquiries during the year.

The **liaison** activity is responsible for co-ordinating the Translation Bureau's external relations both nationally and internationally. This directorate, in collaboration with the Communications Directorate, organized the Canadian participation in Expolangues 1986, an international linguistic and communications exhibition held annually at the Grand Palais des Champs-Élysées in Paris. Some 40,000 visitors attended; Canada was one of the 200 exhibitors from about 40 countries.

An exchange of translators took place between the bureau and the Bundessprachenamt, the Federal Bureau of Languages of the Federal Republic of Germany. The bureau participated in the annual terminology conferences of NATO. It was represented at various congresses of the American Translators Association (ATA), the Association of Translators and Interpreters of Ontario (ATIO), the Canadian Association of Applied Linguistics (CAAL), the Association for Information Management (ASLIB). The Liaison Directorate has organized many visits from abroad; deserving of a mention particularly is the visit of Philippe de Saint-Robert, the Commissaire Général de la Langue Française in Paris, who came to Canada in October 1985, to meet the French-speaking communities from Moncton to Vancouver.

In January 1986, was held the first International Francophone Summit in Paris attended by the leaders of some 40 countries. The Translation Bureau gave demonstrations of its terminology bank for the benefit of the participants and the world press.

Translation Services in the Regions

EDUCATION SUPPORT *1985-86*

ANNUAL REPORT

EDUCATION SUPPORT

Section 93 of the Constitution Act, 1867, grants provincial legislatures the right to make laws related to education in and for each province. The Government of Canada, however, plays a major role in post-secondary education support through fiscal transfers to the provinces and territories and other forms of aid. The Secretary of State of Canada has a mandate to co-ordinate policies and programs related to education support, to play a lead role in federal-provincial consultations, and to administer certain major programs in this field.

Within the Department of the Secretary of State of Canada, the Education Support Sector is responsible for these functions. The sector undertakes policy development, statistical data development, and financial analysis in relation to post-secondary education issues. A new responsibility in this area is the preparation of an annual report to Parliament on Federal and Provincial Support to Post-Secondary Education in Canada.

The Education Support Sector provides a focal point for consultations with the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC). The sector also undertakes liaison with post-secondary education institutions and with related non-governmental organizations. It co-operates with the Department of External Affairs on international education matters and ensures that the Government of Canada is suitably represented at international educational forums and in international activities.

The largest program for which the Sector is responsible is Post-Secondary Education Financing, through which the Secretary of State makes cash payments to provinces under the Established Programs Financing arrangements. The Canada Student Loans Program, the Official Languages in Education Program and the Canadian Studies Program are also administered within the sector.

Report to Parliament on Federal and Provincial Support to Post-Secondary Education in Canada

A major development in the area of education support came with the tabling on February 5, 1986, of the first annual report to Parliament on Federal and Provincial Support to Post-Secondary Education in Canada, dealing with fiscal year 1984-85. The requirement for this report was established by an amendment to the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education and Health Contributions Act, 1977, passed in June 1984.

In response to the requirements of the legislation, the report provides detailed information related to: federal cash and tax transfers to provincial and territorial governments in general support of post-secondary education; federal direct expenditures in support of post-secondary education; and expenditures by provincial governments in support of post-secondary education. As required by legislation, the report also provides information regarding the relationship between federal support to post-secondary education and Canada's educational and economic goals, and describes consultations between the Secretary of State and the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC).

Consultation and Policy Development

In the area of direct consultations, the Secretary of State of Canada met during 1985-86 on two separate occasions with the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC). On May 24, 1985, the Honourable Walter McLean discussed a recently tabled report on federal financing of post-secondary education and research, prepared by Dr. A.W. Johnson, an independent consultant to the Secretary of State. A second consultation, on September 17, 1985, provided the opportunity for the Honourable Benoît Bouchard, the newly-appointed Secretary of State, to meet the members of the CMEC and to explore matters of mutual concern.

With respect to research and analysis in support of policy development, the Department continued, in co-operation with Statistics Canada, the third year of a data collection and analysis program to provide more complete analytical information on post-secondary education and vocational training in Canada. Three major national surveys had been conducted in 1984: on adult education, post-secondary students, and recent graduates. After the publication of an initial report on the adult education survey in 1985, attention turned in 1985-86 to the analysis of the remaining two surveys. Preparatory work for the publication of descriptive reports of their main findings was completed. In addition, a comprehensive review of the literature on accessibility to post-secondary education in Canada was published, and in-depth studies of key issues such as student indebtedness and early career patterns of graduates were completed.

Post-Secondary Education Financing Program

Under Part VI of the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education and Health Contributions Act, 1977, the Department of the Secretary of State of Canada is responsible for paying the cash portion of transfers to provincial and territorial governments in support of post-secondary education. Transfers to provinces and territories consist of two portions, a tax transfer and cash payments, with the total calculated to ensure that each province and territory receives the same amount per capita.

For 1985-86, entitlements for post-secondary education increased by 7.3 %, resulting in a total transfer of $4.5 billion, as shown in the table below.

Entitlements Under the Post-Secondary Education Financing Program for Fiscal Year 1985-86

Second adjustment to advance calculation, January 8, 1986
in $000s

Province or Territory	Cash Payment	Tax Transfer	Total
Newfoundland	60,626	42,939	103,565
Prince Edward Island	13,276	9,403	22,679
Nova Scotia	91,995	65,155	157,150
New Brunswick	75,125	53,207	128,332
Quebec	461,342	712,899	1,174,241
Ontario	855,834	761,913	1,617,747
Manitoba	111,726	79,130	190,856
Saskatchewan	119,266	62,651	181,917
Alberta	197,774	221,339	419,113
British Columbia	294,997	221,132	516,129
Yukon	2,003	2,065	4,068
Northwest Territories	4,325	4,757	9,082
TOTAL	2,288,289*	2,236,590	4,524,879

* As of March 31, 1986 actual cash payments totalled $2,277,795,375. The difference is due to previous year adjustments.

Full details on post-secondary education financing are published in Federal and Provincial Support to Post-Secondary Education in Canada, as mentioned previously.

Centres of Specialization Program

In April 1984, the Secretary of State of Canada established a special fund for centres of specialization in Canadian universities, with a budget of $25 million. Its aim was to help them "create new capacity or improve existing strengths in research and human resource development, especially in areas related to the interests and responsibilities of the Government of Canada." Seventy-three institutions submitted 200 projects, of which 44 were chosen. The average contribution to these projects was approximately $600,000.

The financial assistance awarded to universities from this fund complements funding from research councils and other federal departments. Since funding of university chairs of study is on a matching dollar basis, the fund has attracted some $7 million to the universities from other sources, such as the private sector and provincial governments. Of the $25 million provided by the fund $18,572,267 had been paid out by the end of 1985-86. The remaining funds will be disbursed over the next year.

International Activities

At the international level, in co-operation with the Department of External Affairs, the Education Support Sector has the mandate to ensure that the education interests of the Government of Canada are properly represented. Its objectives include: the formulation of Canadian policies concerning international activities and co-ordination of the viewpoints of federal departments and agencies on questions bearing on education and scholarly research, domestic follow-up within the sphere of federal responsibility to international commitments on education matters, and the review of international education agreements negotiated by Canada to ensure that they are in the best interests of the country and its education community, and are consistent with the special nature of Canadian federalism.

* Work with International Agencies

The Department was represented at meetings of the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD), the General Conference of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO), and the Council of Europe.

The Department participated in the preparation of Canadian reports submitted through the Department of External Affairs to international educational organizations. The Department has worked in collaboration with the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC), national educational organizations and post-secondary institutions.

* Bilateral Consultations between Canada and Other Countries

In collaboration with the Department of External Affairs, the Department continued to promote co-operation in the field of higher education between Canada and its principal cultural and economic partners.

While maintaining its interest in encouraging co-operation within the framework of existing cultural agreements between Canada and a number of countries, the Department supported initiatives to intensify co-operation in higher education. For example, co-operation has increased between Canada and Algeria due to the collaboration of the

Association of Universities and Colleges of Canada, the Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec and Canadian universities that receive financial support from the Department.

* Reception of Foreign Delegations on Official Visits to Canada

The Department assisted the Department of External Affairs in welcoming foreign delegates on official visits to Canada and in organizing information sessions on the role of the Government of Canada in the fields of education, development and university research.

* Federal-Provincial Relations

The Department worked with provincial and territorial authorities and the CMEC in international education activities. Meetings sponsored by international organizations were attended by Canadian delegations that included both federal and provincial members. The Department, the CMEC and territorial authorities contributed to the preparation of reports and papers submitted as the Canadian contribution to education-related activities of international organizations and agencies.

Student Assistance

The Canada Student Loans Program makes post-secondary education more accessible and gives students greater freedom in choosing an institution, regardless of its location. Established in 1964, under the Canada Student Loans Act, it guarantees loans to students with demonstrated financial need to help them meet the costs of full-time study at the post-secondary level. Amendments to the legislation in 1983, made loans available as well to part-time students, provided for forgiveness of loans to permanently disabled students, and introduced relief of student loan payments for up to 18 months if borrowers are unemployed because of illness or lack of work. For the loan year August 1, 1985 to July 31, 1986, the Government of Canada guaranteed approximately $647 million in loans to 233,569 full-time students (about 46% of the full-time post-secondary population excluding Quebec) and approximately 1,100 part-time students. The cost of the program was $285.5 million in fiscal 1985-86. Under the Canada Student Loans Act, the Government of Canada provides an alternative payment to Quebec, which operates a separate student assistance program. All other provinces and territories complement the federal program with various student assistance programs of their own.

Applications for Canada Student Loans are assessed by provincial and territorial governments according to criteria agreed upon by both levels of government. Federal, provincial and territorial government officials meet regularly to review student assistance issues so that all applicants are treated as equitably as possible.

The loans, negotiated by students at banks, or other financial institutions designated by the Department of the Secretary of State of Canada, are guaranteed by the Government of Canada. The government pays interest on the loans for full-time students while borrowers are enrolled in studies and for six months afterwards; there is no interest subsidy on loans to part-time students. Students make repayment arrangements with the financial institution.

CITIZENSHIP AND CULTURE *1985-86*

ANNUAL REPORT

CITIZENSHIP AND CULTURE

The Citizenship and Culture Sector comprises major activities that help individuals and organizations participate more fully in our society and enjoy the benefits of Canadian citizenship. It includes Citizenship Coordination, Citizenship Registration and Promotion, Citizenship Development, Multiculturalism, Canadian Culture, and Human Rights.

Citizenship Co-ordination

The Policy Co-ordination, Analysis and Management Systems Branch provides executive and co-ordination support to the Assistant Under Secretary of State (Citizenship) and monitors the Citizenship and Culture sector activities.

The Policy and Planning Directorate provides advice on policy directions for the Citizenship and Culture Sector as well as executive and co-ordination support on policy matters. It assists the various elements of the sector on policy and maintains liaison with other sectors of the Department. The directorate also maintains liaison with central agencies and other departments and agencies to facilitate the decision-making process on policy and expenditures relating to citizenship.

The directorate provided liaison, co-ordination and executive support services in the preparation of memoranda, overviews and Treasury Board submissions for citizenship programs including Voluntary Action, Human Rights, Disabled Persons, Women's Program, Native Citizens, and Youth.

The Social Trends Analysis Directorate, on behalf of the Assistant Under Secretary of State (Citizenship):

* gathers information on major social trends in Canadian society
* undertakes new research in support of policy development, or develops joint research projects with program directorates
* collaborates with national or international organizations conducting social science or statistical research (such as Statistics Canada).

Main reports produced during 1985-86 included:

* Some Dimensions of the Social Integration of Canadian Youth
* Youth and Education: A Study of 15-24 Year-Olds in the Canadian Education Systems
* Youth Health in Canada. Trends, Assessment and Psychosocial Aspects

* Native Women: A Statistical Overview (in collaboration with the Native Citizens Program)

* Atlas of Residential Concentration for the Census Metropolitan Area of Toronto (in collaboration with Multiculturalism Canada)

The directorate, in collaboration with the Youth Secretariat, also published seven Summaries. These were from seven research documents produced by the directorate on various topics concerning youth: linguistic characteristics, economic activity, crime, health, education, social integration and family.

The **Grants and Contributions Secretariat** is responsible for the development and administration of systems and procedures for the Department's grants and contributions funding process.

During fiscal year 1985-86, in addition to the processing of grants and contributions, the secretariat's major projects included:

- re-organization of the Grants and Contributions Secretariat
- post-audit of the first phase of a computer-based management information system
- enhancement of the system's data base to include typology reporting and graphic design
- design of new departmental funding forms

As well as the above-mentioned activities, a number of changes to the review and approval process were implemented, bringing about better service to the public.

The Management Systems Directorate has two major functions:

* to administer the review and approval process for the Department's grants and contributions funding activities

* to provide management information through the development and maintenance of management systems.

During fiscal year 1985-86, the directorate completed the development and implementation of the first phase of a computer-based management information system. Through this system, the directorate provides regular and ad hoc reports to ministers and departmental senior managers.

A number of changes to the review and approval process were implemented, bringing about better service to the public.

Canadian Citizenship Courts and Offices

Citizenship Registration and Promotion

Acquiring citizenship is a major step newcomers to Canada take toward integration into Canadian society and implies active participation of applicants.

Citizenship Registration and Promotion is responsible for administering the Citizenship Act 1977. This includes welcoming and advising future citizens, and helping them to acquire a basic knowledge of Canada, including one of Canada's two official languages. These are necessary prerequisites for acquiring citizenship.

In 1985-86, the 28 citizenship courts across the country welcomed 123,100 new citizens, compared with 114,561 the year before. In addition, 45,827 Canadians received citizenship certificates as proof of their status, compared with 40,533 the previous year.

The Department supports citizenship and language instruction for immigrants under two federal-provincial agreements, the Citizenship and Language Instruction Agreements and the Language Textbooks Agreements. The Department reimburses provinces for half the teachers' salaries and up to the full cost of texbooks. In 1985-86, expenditures totalled $8.9 million.

A review of these agreements was initiated during 1985-86, with a view to possible renegotiation of the agreements with the provinces. Issues to be examined included program objectives, financial controls and accountability measures, defining the clientele, client needs, appropriate program delivery mechanisms, evaluation, and eligible expenditures. The review is to be completed during 1986.

A Task Force was struck to develop a strategic plan for citizenship promotion and education. The work of the Task Force included a survey of provincial ministries of culture, citizenship and education to determine the types of citizenship activities underway at the provincial level.

As in previous years, Citizenship Registration and Promotion published citizenship materials, and supported curriculum development for adult immigrant citizenship and language instruction classes. Some of these publications and other materials are used to help other Canadians increase their understanding of Canadian citizenship.

Citizenship Development

Citizenship Development assists Canadians to achieve more equitable and equal access to all spheres of activity in Canadian society. Emphasis is on giving financial and other forms of assistance to youth, women, Native citizens, disabled persons and voluntary organizations.

The **Voluntary Action Directorate** provides technical and financial support to national, regional and local voluntary organizations and activities. (Voluntary associations are non-profit, community-oriented and concerned with public issues.)

Total 1985-86 expenditures were $1.2 million; 80% went to national organizations, mostly to cover part of their operating costs, and 20% to help regional groups finance meetings, conferences and similar participatory activities. Since 1977, an additional budget has been allocated to the Consultation on Canada's Future Program. In 1985-86, expenditures amounted to $458,000.

The directorate continued to distribute its publication, Sources of Government of Canada Support to Voluntary Organizations. In addition, directorate staff responded daily to written and telephone requests for information on federal funding.

The **Status of Disabled Persons Secretariat** provides a focal point for cross-departmental/cross-jurisdictional issues impacting upon disabled persons. The secretariat is responsible for the continuing co-ordinating function regarding follow-up implementation of the recommendations from Obstacles, Follow-up Report and Progress Report published by the Special Committee on the Disabled and Handicapped.

Following an announcement on December 10, 1985, the Disabled Persons Participation Program was launched. The mandate of the DPPP is to provide technical and financial assistance to disabled persons voluntary organizations for activities designed to encourage the full participation of disabled persons in Canadian society.

In addition to this citizenship mandate of the DPPP, the secretariat in its more government-wide function, had responsibility for Canada's contribution to the World Program of Action concerning Disabled Persons and to other activities involving all levels of government, voluntary organizations and the private sector in response to the United Nations Decade of Disabled Persons 1983-92. The Secretary of State of Canada is the Minister Responsible for the Status of Disabled Persons.

Federal government departments serve young people as part of the general population through programs designed to deal with economic and social issues such as employment, training, social assistance and the justice system.

The **Youth Secretariat** was established in 1984 to serve as a focal point in the federal government for youth and issues of concern to youth. To this end, its major functions were: gathering and providing information, undertaking studies, preparing reports, establishing links with interested organizations and institutions of the public, private and voluntary sectors, and developing policy and program proposals. The secretariat provided support to the Minister of State for Youth who spoke for youth in Cabinet and represented the government on issues of concern to youth.

On March 26, 1986, the Prime Minister announced the re-assignment of the Minister of State, Youth, to assist the Minister of Employment and Immigration in carrying out the youth mandate in the area of employment for young Canadians. As a result, the functions of the Youth secretariat were wound up in the Department of Secretary of State, and some were taken over by Employment and Immigration.

The observance of **International Youth Year** (IYY) 1985 in Canada involved a wide range of youth groups and other community organizations, business and labour as well as federal and provincial governments.

The federal program to mark IYY had two objectives:

- to encourage the participation of young people in the social, cultural, political and economic institutions of Canada

- to raise awareness of the contributions, concerns and aspirations of young people.

In working toward these objectives within the three broad themes of IYY - participation, development, peace - a wide cross-section of young people learned about the year and were encouraged to take part in it according to their own interests and concerns.

The **IYY Grants Program,** with a total budget for 1984-85 and 1985-86 of $9.9 million, funded approximately 1,000 projects, local, regional, national and international in scope.

The **IYY Clearinghouse** produced and distributed timely information on IYY activities to promote awareness of the year and encourage widespread participation. Emphasis was on production of basic resource materials to encourage and support activities by young people and youth organizations.

An **IYY Advisory Committee,** comprised of a nationwide representation of youth, provided a direct channel of communication between youth and government and access to government decision making.

Five regional forums were organized in co-operation with the IYY advisory committee. These forums provided opportunities for young people to exchange ideas and develop community-based strategies to deal with their concerns.

Support was also provided by the **IYY initiatives of other federal departments.** Efforts were made to address a broad range of youth interests and concerns: The Department of Indian and Northern Affairs provided funds for community service projects by Native youth on reserves and in the North; the Department of Health and Welfare funded self-help groups for

unemployed youth and hired Native youth for health promotion on reserves; the Government of the Northwest Territories involved Native and non-Native youth from all communities in the NWT in an IYY Youth Forum; the Department of Consumer and Corporate Affairs funded educational activities involving young people experiencing difficulties as consumers; and the Department of Justice conducted a National Forum on Youth and the Law.

While the needs and problems faced by youth have not disappeared at the end of IYY, a large number of young Canadians:

- have learned to articulate their needs and aspirations and to organize to meet them
- have a more positive view of themselves
- are better motivated to participate in the development of their community and society.

The objective of the **Youth Participation Directorate** is to encourage and facilitate the participation of young people in Canadian society. This was done in 1985-86 primarily through three programs: Open House Canada, Katimavik and Commonwealth Youth Program.

Open House Canada provides opportunities to young Canadians between 14 and 22, or to full-time post-secondary students, to increase their knowledge about a different Canadian community and to increase mutual understanding through reciprocal exchange projects. Funding is available for exchanges organized directly by the Department of the Secretary of State of Canada as well as for exchanges organized by non-governmental organizations. Secretary of State allocated $6.5 million to the grants program and $3.5 million to the contributions program in 1985-86. A total of 20,000 young Canadians participated in exchanges during this period.

Katimavik was administered by OPCAN, a non-profit corporation funded in 1985-86 by the Department of the Secretary of State of Canada. Participants in groups of 12 carried out projects as volunteers, providing a service to the community ranging from maintenance and construction to services for the disabled and the elderly. The groups also participate in educational programs such as official language and environmental awareness. The 1985-86 budget was $19.7 million which enabled 1,600 participants to work on 132 projects. This program has been phased out by the federal government, and will not operate in future years.

The **Commonwealth Youth Program** is designed to provide opportunities for increasing international understanding among young people. This is primarily done through the training of community youth workers in four centres located strategically throughout the Commonwealth. The Canadian government, through the Department of External Affairs, contributes

approximately 30% of the program budget. In 1985-86, Canada hosted the Commonwealth Conference of Young People organized by the Commonwealth Youth Program. This conference attracted approximately 80 delegates from 52 countries.

The **Women's Program** of the Department of the Secretary of State is the major federal program responsible for providing advice, guidance, information and financial assistance to voluntary associations working to improve the equality of women. The objective of this program is to encourage the full participation of women in Canadian society.

The Women's Program provides funds and offers technical advice and assistance to women's and other voluntary organizations which address equality of women's issues. The 1985-86 expenditure of $10,769,000 allowed the program to contribute to more than 675 projects at the national and regional level.

Projects are supported which serve to develop women's organizational skills, provide for information exchange and engage in advocacy for women. Through its work with educational and other institutions, the Women's Program encourages positive action to promote women's interests and their equal representation in decision-making structures.

While major emphasis is put on developing women's economic independence and eliminating violence against women, the Women's Program also works in the areas of education and training, culture, health and the law. Disabled women, immigrant, ethnic and visible minority women and isolated women have been identified as particular target groups for the Women's Program.

The year 1985 was particularly significant for women. The equality sections of the Canadian Charter of Rights and Freedoms came into effect. The program provided support to women's groups addressing legal issues, among them the Women's Legal Education and Action Fund to carry out charter related activities, such as education and research.

Furthermore, 1985 saw the end of the U.N. Decade for Women, marked by the U.N. Conference on the End of the Decade and a parallel non-governmental Forum, both held in Nairobi, Kenya. The program was responsible for the co-ordination of the Canadian representation of women's groups to the Forum.

While support to women's groups is a major part of the program's activities, it is also responsible for administering a special endowment fund for the establishment of five regional chairs in women's studies in Canadian post-secondary institutions. The chairs are to be phased in over a five-year period, 1983-88. In 1985 the University of Laval was named as the fifth and final recipient of the 1987-88 chair in women's studies.

The **Native Citizens Directorate** co-ordinates and administers programs that serve organizations of Status Indians, Non-Status Indians, Metis and Inuit. In April 1983, the **Native Friendship Centre Program** (formerly the Migrating Native Peoples Program) was approved for five years. The program provides financial assistance for the basic operation of these centres, autonomous organizations administered by community representatives. It was designed in consultation with the centres to improve the quality of life of Native citizens in cities. The friendship centres offer sociocultural services to help Native people adapt to city life and the mainstream of Canadian society while maintaining their cultural identity. In 1985-86, the Department contributed nearly $16 million to 95 centres across Canada and the National Association of 16 Friendship Centres.

In May 1983, the **Aboriginal Representative Organizations Program** (formerly the Core Funding Program for Native Citizens Associations) was renewed for three years. The program gives operational funds to Native organizations to help them represent the interests of their people. In 1985-86, allocations of $14.4 million were made to four national and 55 provincial or territorial organizations. An additional $325,000 was made available to publish community newspapers.

In May 1983, the **Aboriginal Constitutional Funding Program** was approved for three years. The program gives funds for research, consultation and participation by four national and four territorial Native organizations in the ongoing constitutional process. In 1985-86, the associations received $3.9 million, including assistance for Native women's constitutional issues.

The **Northern Native Broadcast Access Program** was established in April 1983 for four years. The program is one of the results of the northern broadcasting policy formulated by three federal departments: Communications, Indian and Northern Affairs, and Secretary of State of Canada. It enables independent Native communications societies in the North to produce regional radio and television programs that promote Native languages and cultures. Expenditures in 1985-86 were $8.6 million.

A total of $3.6 million was spent in 1985-86 in the **Native Communications Program,** which enables Native citizens to control their own modern communications networks. The program helps communications societies continue operations in community radio, radio programming, newspaper

production and distribution, and communications advocacy. It also provides journalistic and technical training. The program was renewed for two years and included a capital component to allow societies to make needed repairs to buildings and upgrade equipment.

The **Aboriginal Women's Program** funds Aboriginal Women's organizations for activities that improve the status of Aboriginal women. In 1985-86, $1.9 million was disbursed, providing support to projects concerned with organizational development, conferences, cultural initiatives, and socio-economic activities affecting the Aboriginal community.

In June 1983, the **Native Social and Cultural Development Program** was renewed for five years to include an additional component that encourages use of Native languages, almost all of which are in danger of extinction. The program spent $1.5 million in 1985-86 in support of projects to revive and maintain Native cultural heritage.

Multiculturalism

During 1985-86, a number of major occurrences took place that have an immediate and longer-term effect on the development of multiculturalism in Canada.

- The First Federal-Provincial Conference on Multiculturalism was held in Winnipeg in May 1985 through the initiative of the Minister of State for Multiculturalism.

- A Standing Committee of the House of Commons on Multiculturalism was established to provide a parliamentary focal point for multicultural issues.

- A comprehensive review of the multiculturalism policy was initated to develop a new policy for ensuring equal economic, social, political and cultural opportunity for all Canadians.

- In keeping with the government's concerns with the economy and equal opportunities, the Minister announced the holding of a major national conference in April 1986, entitled "Multiculturalism Means Business" to explore how the potential of Canada's diverse multicultural human resources can be fully utilized to benefit all Canadians.

- On March 21, 1986 the Prime Minister issued a Proclamation on the Second Decade for Action to Combat Racism and Racial Discrimination and called upon all Canadians to intensify and extend efforts to eradicate racism and racial discrimination.

- On the same day, the Minister tabled in the House of Commons, the government's Equality Now! Progress Report which outlines actions taken by the Government of Canada to address the recommendations of Equality Now!, the report of the all-party Special Parliamentary Committee on the Participation of Visible Minorities in Canadian Society.

The **Multiculturalism in Education Program,** a priority of Multiculturalism Canada, enhances multiculturalism in Canada, by providing technical and financial assistance for projects in our educational system and in public education.

In 1985 support was provided for the development of multicultural teaching and learning materials, research and conferences, and for organizations such as the Canadian Council for Multicultural and Intercultural Education and the Collectif de recherches interculturelles.

The program continued its support to cross-cultural education for professionals, through workshops and through exchange visits for school board trustees and administrators. There were exchange visits between Alberta, British Columbia and Ontario.

The program has also been expanding its contacts with other federal funding programs in citizenship and education, to ensure that the multicultural fact of Canada is taken into account. For example, contacts are also maintained internationally. Multiculturalism Canada was represented at an OECD sponsored seminar on "Education in Multicultural Societies" in Ljubljana, Yugoslavia in October 1985.

The improvement of race relations is a priority area of the Multiculturalism Sector. To this end, the renewed and expanded **Race Relations Directorate** continued to provide technical and financial assistance for race relations projects and initiatives directed at community and mainstream organizations.

During the fiscal year, the Race Relations Directorate continued to address the issues raised in the Equality Now!, the Abella and the Equality For All reports as these related to the concerns of visible minorities.

In particular, the program maintained ongoing working relations with the Canadian Association of Chiefs of Police (CACP) to help improve police-minority relations. A major achievement this past year was the establishment of a National Police Multicultural Liaison Committee composed of police chiefs and visible minority representatives. Furthermore, a study was commissioned by Multiculturalism Canada and the CACP. The study reported on recruitment of minorities to police departments, methods of

intercultural training and means of developing liaison between Canada's minorities and the police. An action plan for implementing the recommendations of this study will be finalized in the coming year.

The directorate supported the National Symposium on Race Relations organized by the Federation of Canadian Municipalities. Multiculturalism Canada and the federation are working closely together in support of institutional change for the benefit of cultural and racial minorities in our society.

In close co-operation with Employment and Immigration Canada the directorate supported the first national intercultural training program for Immigration Officers to enhance their awareness and understanding of the different ethnocultural and racial groups in Canada.

The directorate continued to work closely with other federal departments and agencies on employment equity and depiction of visible minorities in government communications.

Finally the Race Relations Directorate of Multiculturalism Canada has been designated as the point of reference for Canada's participation in the United Nations Program of Action for the Second Decade to Combat Racism and Racial Discrimination.

Immigrant Women

In 1985-86, Multiculturalism Canada continued its assistance to immigrant, visible minority and refugee women through community development projects and government initiatives to support their long-term integration.

At the community level financial assistance was given to the National Follow-Up Committee on Immigrant Women to continue its leadership role in strengthening provincial networks and establishing a basis, in consultation with the broader immigrant community, for a Second National Conference on Immigrant and Visible Minority Women scheduled for November 1986. At the federal level, the June 3, 1985 meeting of 47 delegates of representative immigrant and visible minority organizations with ministers from Status of Women Canada, Health and Welfare, Employment and Immigration, and Secretary of State hosted by the Minister of State for Multiculturalism stimulated a broader federal government response to concerns. These departments formed an interdepartmental committee to work on the recommendations of the meeting. Additionally, the National Action Committee on Immigrant and Visibible Minority Women, is assisted and encouraged by the Women's Program, Secretary of State, as well as Multiculturalism Canada in playing a pro-active role at the ministerial level.

These initiatives have increased the awareness of the socio-economic situation of immigrant and visible minority women and have established a base for continuing a broader integrated approach at the federal level by departments with mandates impacting on women.

General Funding Activities

The **Canadian Ethnic Studies Program** supports scholarly research in the humanities, social sciences, communications and fine arts, relating to important aspects of cultural pluralism. The program had five components in 1985-86: ethnic research, visiting lectureships, endowment assistance, multiculturalism studies fellowships and Canadian ethnic studies conferences. Activities undertaken in 1985-86 included the creation of a chair in Estonian studies at the University of Toronto, the awarding of six fellowships, primarily for young scholars, and the funding of approximately 25 research or conference projects, including: the Eighth Biennial Conference of the Canadian Ethnic Studies Association in October in Montreal; a Trans-International Symposium on Cultural Pluralism which was a follow-up to a UNESCO joint study on the same subject. The report of this study entitled Cultural Pluralism and Cultural Identity: The Experience of Canada, Finland and Yugoslavia, was published by UNESCO in 1985. This report was the result of many years of meetings and co-operation between the three countries, with Multiculturalism Canada taking a leading part.

Funds from the **Writing and Publications Program** were used to support production of good resource materials about Canadian Multiculturalism. Grants were provided for research, writing, translation (from heritage languages) or publication of educational, literary and historical works that reflect the contributions or perspectives of ethnocultural groups.

Books published with assistance from the program in 1985-86 include Letters to Marcia: A Teacher's Guide to Anti-Racist Education by Enid Lee, Another Country by Henry Kreisel, a selection of writings that chronicle this author's transition to life in Canada, and Spadina, a photo history of the people who lived and worked in the Toronto garment district. A research writing grant was awarded to Jorge Etcheverry to prepare a French-language anthology of Chilean Canadian writing, Le Moi en crise : Écrivains chilo-canadiens. The program also funded a stage presentation at the National Library of excerpts from the works of 30 Canadian writers of different cultural backgrounds on the theme of coming of age, in honour of International Youth Year.

The **Cultural Enrichment Program** encourages and supports the learning of heritage languages (i.e. those other than English, French or Native). In 1985-86 the program provided $3.5 million to 1,500 supplementary schools across the country to assist more than 120,000 students from 62 linguistic

backgrounds to maintain their language and cultural heritage. The program also assisted many unicultural and multicultural conferences, seminars, and workshops (nationally and regionally) designed to improve the professional skills of heritage language teachers, and for the development of curriculum materials. In addition, the program initiated several projects designed to promote heritage language education as economic resource (e.g. 20-minute video film entitled Unlocking Canada's Linguistic Resources; a series of three-day workshops in 15 cities).

The **Performing and Visual Arts Program** promotes a better understanding of ethnocultural communities through films, videos, theatre and folkloric arts. Funds are used as seed money, to help ethnic artists achieve industry acceptance or to focus public attention on issues of multiculturalism. Two projects in 1985-86 were especially noteworthy: a tour of important films on multiculturalism by the Canadian Film Institute to repertory theatres in eight Canadian cities, and a production of "Sun" by Dennis Foon for schools by the Young Peoples Theatre.

Because statistics show that minority ethnic groups are poorly represented in broadcast media, it was decided to establish an interdepartmental group to examine the possibility of setting up a national advisory committee on cultural diversity in broadcasting.

The **Cultural Integration Program** encourages and supports voluntary sector programs and projects that assist the immigrant/refugee community in overcoming barriers to full paticipation in Canadian life. The budget for this program, is largely decentralized to the Department's regional and local offices. In 1985-86 this budget included an allocation for special initiatives to implement recommendations for the Equality Now! report.

Other initiatives supported were: part of the TESL annual conference to assess language needs of newcomers; an all western conference of immigrant serving agencies; the development of a task force on mental health needs of newcomers; and, support for the Television Language Training Inc. for the development of distance learning material. Immigrant and visible minority women continue to receive priority consideration under this program.

To facilitate understanding among different cultures, the **Intercultural Communications Program** funds more than 50 multicultural and multiracial voluntary organizations. These act as umbrella organizations which are a primary focus for multiculturalism in many centres. Their main thrust is cross-cultural development. In addition to these organizations, the Canadian Ethnocultural Council was granted $120,000 for operational and program support in 1985-86.

The **Group Development Program** supports the development of representative ethnocultural community-based organizations which respond to the needs and aspirations of their communities. Among the 20 or so national ethnocultural organizations which received operational funding were: the United Council of Filipino Associations in Canada, the National Association of Canadians with Origins in India, the Ukrainian Canadian Committee and the Canadian Arab Federation. Strategic assistance for activities responding to community development needs was also provided to local and regional organizations all across the country.

In 1984 the **Canadian Multiculturalism Council** was reorganized into a 65-member organization which includes 15 executive members, five regional vice-chairpersons and a national chairperson. Members of various ethnic origins are not appointed to represent their particular group but to bring to the council their experiences and expertise in multiculturalism. The council provides the minister and his officials with an independent and objective perspective on multiculturalism priorities and community needs.

Canadian Culture

The Department strives to increase knowledge and appreciation of Canadian symbols, traditions, heritage and culture by conducting state ceremonies, supporting national festivals and encouraging Canadian studies.

Through its programs and activities, the Canadian Studies Directorate launched a series of initiatives to provide technical and financial assistance to individuals, organizations and Canadian businesses and corporations to advance the field of Canadian studies.

The following were identified for the **Canadian Studies Program** as priority content areas for 1985-86:

* Canadian social history
* The Canadian economy
* Canada as a northern nation
* Professional education Canadian case studies
* Canadian cultural studies
* Science curriculum in a Canadian context.

These areas were addressed by the Government of Canada by: a Canadian Studies Writing Awards Program which provided five writers with grants of $10,000 each, over two years, to produce manuscripts for textbooks; a program which supports the developmental costs of print, film and

audio-visual and computer-based or computer-assisted learning materials; a prizes for excellence program which awarded five prizes valued at $5,000 each in 1985-86, four for demonstrated excellence in teaching and one for publication. Under the program to support the work of national voluntary organizations committed to Canadian studies, assistance was provided in 1985-86 to the Canadian Studies Bureau of the Association of Canadian Community Colleges ($300,103), the Canada Studies Foundation ($263,717) and the Association for Canadian Studies ($161,500). Another program promotes Public Education through distance learning activities which encourage the development of learning materials and projects that address adult audiences.

The directorate also supported, in co-operation with the Department's Centres of Specialization Program, the publication of a new historical magazine, Horizon Canada.

A further initiative of the directorate relates to investments in the future of Canadian studies. This is addressed by a program that encourages greater private sector (i.e. Canadian foundation and corporation) support for Canadian studies in Canada. Support is available on a matching dollar basis, to a maximum of $25,000 per project.

In 1985-86 the Canadian Studies Directorate processed 190 applications of which 67 were funded for a total of $2,013,436. In addition, 29 submissions were received for awards and prizes: 10 were awarded for a total of $75,000. The decision-making process was based on an external assessment review process and an application procedure with set cycles for receipt of applications.

The Canadian Studies Directorate also acted as the co-ordinator for Canadian studies activities at the federal level by encouraging participating federal departments and agencies to work in concert and by providing information to interested persons on work in this field.

The nature and priorities of the program are now being revised and may result in a re-orientation of efforts supporting Canadian studies.

The **State Ceremonial Directorate** promotes national symbols, organizes state ceremonies and supports the role of the Crown in Canada through the organization of Royal visits.

In 1985-86, it organized official visits by Prince Andrew to New Brunswick, Nova Scotia and Ontario, by Queen Elizabeth the Queen Mother to Ontario, Saskatchewan and Alberta, by the Duke of Edinburgh to Alberta, and by Princess Alexandra to Ontario. A financial contribution was made to the Vancouver Centennial celebrations. The directorate was also involved in the planning phase of the 1986 visit of TRH the Prince and Princess of Wales to Vancouver.

The services of a secretariat were offered to Provincial and Territorial Canada Day Committee whose members, volunteers, organized the July 1 festivities throughout the country. The directorate organized the official ceremonies on Parliament Hill in which the Governor General took part. Throughout the year, it continued to administer the program of distributing flags through the offices of senators and federal members of Parliament.

National Exhibitions and Regional Fairs: In 1985-86 the program of providing a Canadian presence at national exhibitions and regional fairs was transferred to the Department of the Secretary of State. Major exhibits were developed and displayed at the Canadian National Exhibition, the Pacific National Exhibition and the Quebec Provincial Exhibition as well as at six smaller regional fairs across the country.

Human Rights

The Human Rights Directorate strives to increase the enjoyment of human rights and to foster compliance with Canada's domestic and international human rights commitments.

The Directorate's human rights work is related mainly to non-governmental organizations, federal and provincial departments and United Nations bodies. As well, staff of the Human Rights Directorate appeared before the parliamentary Sub-Committee on Equality Rights. Technical advice, including publications, were provided to the public and to voluntary organizations. The main human rights activities are grouped under two headings:

- Promotion and Education
- Intergovernmental and International

In addition, advice was provided on the human rights aspects of a number of policy, program, and other changes under study by various departments.

Advice on international matters was obtained through two events organized for the Department by the Human Rights Research and Education Centre, University of Ottawa. A consultation on the subject of Canadian NGO's and International Human Rights Organisms took place on the 13-14 January 1986, in Ottawa. The consultation assisted the Department in its work and assisted the non-governmental organizations in their subsequent dealings with government. The Centre also organized a public panel discussion on apartheid held in Ottawa on Human Rights Day, December 10, 1985.

Promotion and Education

The directorate carries out a broad based effort to increase the understanding and enjoyment of human rights and fundamental freedoms. Financial assistance, technical advice and resource materials were provided to non-governmental organizations mainly in support of their efforts to promote and protect human rights in Canada.

The production of some notable resource materials was sponsored by the directorate. In Québec, a prototype sound and slide show Il faut se parler...des droits à l'égalité was produced on equality rights, in particular discrimination based on race and sex, along with a teacher's guide and a symbolic object to be given to the young children involved.

The Confederation College of Applied Arts and Technology's learning materials package on the Canadian Charter of Rights and Freedoms, entitled: The Charter and You, was distributed to the anglophone network of Canadian community colleges. The package consisted of a one-hour videotape, a reference guide for student use, a teacher's guide and promotional poster. The Charter of Rights and Freedoms: A Student's Guide and Teacher's Manual prepared by the Vancouver Public Legal Education Society has been well received by secondary school teachers for use in classrooms across Canada.

The directorate funded the production of a research study entitled: Anti-Discrimination Staff Policies: Implications of Human Rights Legislation for Employers and Trade Unions by Dr. Harish C. Jain, a professor specializing in personnel and industrial relations in the Faculty of Business at McMaster University. The publication deals with the effect of human rights legislation on employee recruiting and selection practices.

Expenditures in 1985-86 for grants and contributions were $1,042,231. Funds were provided to support activities initiated by a wide variety of organizations concerned about the promotion and protection of human rights.

In British Columbia, the Thomson-Nicola Human Rights Society gave talks to school children on the Canadian Charter of Rights and Freedoms. The Society also organized a meeting on the Charter and human rights in British Columbia, attended by members of the Kamloops Chamber of Commerce and the Rotary Clubs.

The Canadian Council of Christians and Jews, Atlantic Region Division, developed curricula based on research dealing with the effect of section 15 of the Canadian Charter on the correctional system. The council organized 11 training sessions on inmates' rights in New Brunswick and Nova Scotia for correctional personnel.

The Canadian Red Cross received funds for the project No One Can Take Them Away to develop educational materials for schools based on the International Covenant on Civil and Political Rights and the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights.

The **Court Challenges Program** provides financial assistance to eligible individuals and groups seeking court rulings that clarify (1) official language and (2) equality rights protected by the Canadian Charter of Rights and Freedoms or by other provisions of the Constitution of Canada. In 1985-86, the administration of the program was transferred to the Canadian Council on Social Development for a five-year period.

The **Bora Laskin Fellowship in Human Rights Research** awarded by the Secretary of State of Canada and administered by the Social Sciences and Humanities Council of Canada, and valued at up to $45,000, was established to encourage multidisciplinary and/or interdisciplinary research and the development of expertise in the field of human rights. The research to be performed emphasizes themes and issues relevant to Canadian human rights. The fellowship is intended to involve the arts, humanities and the social sciences, as well as journalism and law. The first recipient, Douglas Sanders, a Professor of Law at the University of British Columbia, has been at work in 1985-86 on a project entitled: "The Development of Standards for the Treatment of Indigenous Populations in Canada and Internationally." The second annual Bora Laskin Fellowship in Human Rights Research has been awarded to Peter Cumming, Professor of Law at Osgoode Hall Law School, York University. Professor Cumming's research project is entitled: "Equality Rights and the Disabled."

The Department's work in **International and Intergovernmental Coordination** enhances the development and effectiveness of the international system for the promotion and protection of human rights through the United Nations and within Canada. In this connection on September 12-13, 1985 the Secretary of State chaired a federal-provincial-territorial ministerial conference to consider areas of interest and concern relating to Canada's international and domestic human rights commitments. The conference was planned and organized by the Directorate in consultation with other government departments and through the Continuing Federal-Provincial-Territorial Committee of Officials Responsible for Human Rights. Ministers examined measures designed to better protect human rights in Canada and identified issues of mutual concern for future study including: measures to combat racism and racial discrimination; the teaching of human rights; and Canada's participation in the 10 year World Program of Action concerning Disabled Persons.

The Directorate prepares reports on the implementation of the international human rights treaties to which Canada is a party. This involves close consultation with the provinces and territories and with federal departments and agencies responsible for giving effect to the various provisions of the treaties. During 1985-86 the directorate produced Canada's 7th and 8th reports on the International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination and appeared before the United Nations during the examination of Canada's Sixth Report.

Preparation was commenced on Canada's Second Reports on Articles 6 to 9 and articles 10-12 of the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, and the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women

Once submitted to the UN Canada's Reports are published and made available to the public by the Department.

Responses were prepared to various requests for information from the United Nations, one of which related to public information activities in the field of human rights and the other to measures taken in Canada to implement the program of the Second Decade for Action to Combat Racism and Racial Discrimination.

The directorate provided representation on Canada's delegations to various United Nations bodies including the Commission on Human Rights, UNESCO, and the Council of Europe.

ADMINISTRATION AND REGIONAL OPERATIONS

1985-86

ANNUAL REPORT

ADMINISTRATION AND REGIONAL OPERATIONS

Administration and Regional Operations is concerned with the co-ordination of policies and provides a large system of management services to departmental programs.

Management Practices

This sector is charged with developing and maintaining a management system that serves the needs of both the Department and the Government of Canada. It consists of three directorates and branches.

The **Finance Branch** is responsible for financial controls, and for providing services and advice to managers and senior management to ensure that the Financial Administration Act and financial directives and regulations are respected. Since it was restructured in September 1985, the Finance Branch has also been responsible for operational planning. The restructuring also resulted in integration of the Management Improvement Directorate with the Finance Branch. The Management Improvement Directorate's mandate is to ensure the quality of management procedures throughout the Department.

In 1985-86, the Finance Branch completed installation of the FINCON financial control system in the regional offices. It distributed a new financial policy on grants and contributions and developed a guide on finance and accounting for non-profit organizations. At the request of Treasury Board, it ensured that the downsizing program was prepared and implemented. In addition, at the request of senior administration in the Department, it conducted various studies. Among the most important of these were the study on merging the Translation Bureau's Documentation Directorate with the Departmental Library, and the review of the operations of the Systems Co-ordination Committee, responsible for co-ordinating systems and related control mechanisms in the Department's data processing budget. Lastly, in co-operation with various sectors in the Department, the Finance Branch conducted an in-depth review of the Department's planning process.

The **Administrative Policies and Services Branch** is responsible for developing, implementing and controlling departmental administrative and informatics policies. The branch also provides departmental services such as contract services, records management, data and tele-processing, office automation systems, security, library, mail and accommodation. It administers the Access to Information and Privacy Acts. During 1985-86, the Branch initiated a reorganization of its activities. The Service Contracts Directorate assumed an expanded control over all facets of

contracting. An update of the policy and procedures on contract attribution and a rationalization of related forms were started. The contractors inventory has been permanently updated. The automation of the Service Contracts Information System was initiated to ensure greater equity. In the Administrative Services Directorate, emphasis was placed on reducing administrative operating costs through streamlining and adopting more efficient ways of providing services. Departmental warehousing was transferred from Supply and Services to the private sector with a 20% reduction in service charges; large central stores of office supplies were eliminated; privatization of the courier services functions was realized; and office accommodation was rationalized across the country. In the Computer Services area, a senior Steering Committee was formed to better regulate the priorities and ensure maximum returns on investment. A major application in the control of Official Languages workload was developed and a national microcomputer network was installed. The Information Resource Services Directorate implemented the integration of the registry operations, thus saving eight person-years.

The **Internal Audit Directorate** carries out periodic, objective reviews of all departmental programs, operations and management systems to determine their efficiency and cost-effectiveness. It recommends, to the Under Secretary of State and departmental managers, corrective measures likely to improve operations.

During 1985-86, the directorate completed the audits of: Native Citizens Directorate, Multiculturalism, Newfoundland and Labrador Region, State Ceremonial, Canada Day, Promotion of Official Languages, Student Assistance Directorate and Canada Student Loans Program, Pay and Benefits, Accounting and Control of Expenditures and the Validation of Part III of the Estimates. Projects started in 1985-86, which will not be completed until 1986-87, are: the Women's Program, Communications Directorate and Service Contracts Directorate.

In addition, the directorate audited follow-up action, taken as the result of previous audits, by: the Alberta, Manitoba and Ontario Regions, Canadian Studies, Voluntary Action, Registry Systems and Services, Program Evaluation Directorate, Administrative Services Directorate, Management Improvement Directorate, Finance Branch and Personnel Administration Branch.

Personnel Administration

The branch provides personnel services and advises managers on all matters involving human resources management.

A specific objective of the branch is to ensure that human resources management concerns are integrated into the department's decision-making process and that long-term planning mechanisms are introduced.

Activities of the branch included the following:

* Affirmative Action

  The branch gave professional support to managers responsible for implementing the Affirmative Action Program and examined operation of the new mechanisms it had set up.

* Internal Training

  The branch maintained co-ordination of departmental managers and employees training. It reviewed training systems and professional training programs for translators, and supplied surplus employees with a course on job searching techniques and organized retraining for eligible employees.

* Employee Assistance Program

  The branch gave a Stress Management course throughout the year. The number of employees who received assistance increased slightly and the number of managers who consulted the program doubled.

* Official Languages

  The branch helps managers implement official languages policies by identifying and meeting the needs for services in both official languages.

  The branch tries to integrate the Official Languages Program ensuring the involvement of managers in applying the Official Languages Act.

* Workforce Adjustment

  In January 1986, the Department declared 141 employees surplus, 82 of whom were translators. Many of these have now been placed in other positions.

  The Personnel Branch was involved in the preparation of managers to counsel surplus employees in their redeployment.

Corporate Policy and Public Affairs

The **Corporate Policy Branch** continued to carry out its responsibilities for policy development and analysis of social policy issues. In the last year the branch has co-ordinated the Department's input to various government-wide initiatives including the response to the Boyer Committee recommendations; the review of the Canadian Human Rights Act; Employment Equity and Measures to improve the Status of Women. The branch prepared the Strategic Plan and played an active role in Department-wide planning exercises, including the review of the planning activities of the Department.

In 1985-86, the branch was active in international activities and co-ordinated a number of projects involving multilateral and bilateral, sociocultural relations, as well as preparation for the Francophone Summit, preparing projects for various cultural bilateral talks, and the general assembly of UNESCO. In particular a complex report on francophone data banks was prepared.

Cabinet proposals and substantive analyses for ministers and the Under Secretary of State on numerous policy issues and proposals (e.g. official languages, national identity, citizenship instruction and language training) were prepared. A Task Force on Language Policy began work on a major review at the federal level, in close collaboration with other federal departments and agencies.

The branch carried out a national survey on awareness of the International Youth Year and served in an advisory capacity to the development of surveys on: 1) language behaviour within the Canadian population; 2) language use within the federal public service; 3) futures oriented work in Canada; and, 4) public attitudes toward bilingualism. As well, an overview of public opinion polling data was published.

The **Corporate Secretariat** provided various services to the offices of Ministers, the Under Secretary of State and the department's senior management. These included information, control, writing and advisory services relating to the ministers' correspondence; secretariat services to the senior management committee of the department; and preparation and monitoring of the list of departmental activities in areas of policy development. It also ensured departmental liaison with Parliament and the Privy Council Office, monitored parliamentary as well as cabinet activities, and provided co-ordinative services for briefing ministers and senior departmental managers. The Secretariat provided various support services to the Under Secretary of State, the Assistant Under Secretaries of State and other managers, including the co-ordination of departmental responses to the requirements of central agencies and other departments.

The **Program Evaluation Directorate** reports on the efficiency and effectiveness of the Department's activities to provide the Department with timely and objective information useful in making decisions about program continuance, resource allocation and accountability, and to recommend improvements in planning, program design and policy development.

During 1985-86, the directorate completed the following evaluations: Terminology (Translation Bureau), Voluntary Action, Open House Canada, Intercultural Communications, Katimavik (interim evaluation), Native Constitution Review Program, Women's Program.

Legal Services are provided by lawyers from the Department of Justice who offer program managers a wide range of services including preparing opinions on the laws administered by the Department, editing regulatory texts and giving advice on policies being developed. In addition to serving managers, lawyers participated in legal training sessions for newly appointed citizenship judges.

The **Communications Directorate** develops, co-ordinates and implements communications plans for all sectors of the Department. Its services include writing, editing, graphic design, publishing, audio-visual presentations, exhibitions, advertising and internal communications. It is responsible for media relations, distribution of information about the Department, and response to public enquiries. The demand for services in this fiscal year continued to rise, particularly because of work generated by International Youth Year.

Regional Operations

The role of Regional Operations is to manage the Department's programs in all regions, while focussing special attention on the individual needs of each region.

In 1985-86, Regional Operations managed the resources and activities of nine regional offices, 13 local offices, nine translation services and 27 citizenship registration offices.

Under agreements signed with departmental programs, Regional Operations managed citizenship promotion and registration activities, including the operations of the Canadian citizenship courts, grants and contributions to provincial, regional or local associations for all departmental programs administered at the regional level, translation services in certain regions and liaison with provincial and local governments.

In 1985-86, regional offices distributed 3,726 grants and contributions to various groups, for a total of $61,492,000, translated more than 11,840,000 words in six regions and processed 94,786 applications for citizenship and 35,216 proofs of citizenship.

Promotional and outreach programs were highlighted in 1985-86, so as to ensure high visibility of Secretary of State programs. Most regional offices organized an open house with the help of their staff, and information booths were set up at various public events.

In addition, Regional Operations took part in policy development and participated in consultation and liaison with provincial and local governments and agencies on the whole range of the Department's activities.

Whitehorse
Yellowknife
Kelowna
Edmonton
Saskatoon
Victoria
Vancouver
Calgary
Regina
Winnipeg
Thunder Bay
Sudbury
Ottawa
Toronto
Hamilton
Quebec
Montreal
Moncton
Charlottetown
Halifax
St. John's
Secretary of State offices
local ● regional ○

FINANCIAL REPORT *1985-86*

ANNUAL REPORT

SECRETARY OF STATE
DEPARTMENTAL EXPENDITURES REPORT
1985-86

I SUMMARY BY PROGRAM

	Person-years	%	$000s Operating	Grants	Contributions	Total	%
Official Languages	1,793	57	93,842	18,904	220,486	333,232	11
Education Support	102	3	8,909	-	2,571,618	2,580,527	82
Citizenship and Culture	642	20	44,183	69,204	65,362	178,749	6
Administration and Regional Operations	639	20	36,115	-	-	36,115	1
TOTAL	3,176	100	183,049	88,108	2,857,466	3,128,623	100

II SUMMARY BY EXPENDITURE CATEGORY

	$000s	%	% of total	% of total excluding statutory grants and contributions
Operating:				
Personnel Costs *	127,146	69	4	22
Other Operating Costs	55,903	31	2	10
Sub-total	183,049	100		
Grants and Contributions:				
Non-statutory	382,113	13	12	68
Statutory	2,563,461	87	82	-
Sub-total	2,945,574	100		
TOTAL DEPARTMENT	3,128,623		100	100

* Includes Statutory Contributions to Employee Benefit Plans.

SECRETARY OF STATE
ADMINISTRATION AND REGIONAL OPERATIONS PROGRAM
OPERATING EXPENDITURES REPORT
($000s)

ACTIVITY	1985-86	1984-85
Administration	25,928	25,073
Regional Operations	10,187	9,757
TOTAL PROGRAM	36,115	34,830

PERSON-YEAR UTILIZATION REPORT

ACTIVITY	1985-86	1984-85
Administration	452	454
Regional Operations	187	172
TOTAL PROGRAM	639	626

SECRETARY OF STATE
OFFICIAL LANGUAGES PROGRAM
OPERATING EXPENDITURES REPORT
($000s)

ACTIVITY	1985-86	1984-85
Official Languages in Education	1,239	1,218
Promotion of Official Languages	3,182	2,004
Official Languages Services	89,421	82,604
TOTAL PROGRAM	93,842	85,826

PERSON-YEAR UTILIZATION REPORT

ACTIVITY	1985-86	1984-85
Official Languages in Education	20	22
Promotion of Official Languages	54	38
Official Languages Services	1,719	1,749
TOTAL PROGRAM	1,793	1,809

OFFICIAL LANGUAGES PROGRAM (Cont'd)
GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000s)

ACTIVITY	1985-86			1984-85		
	Grants	Contributions	Total	Grants	Contributions	Total
Official Languages in Education						
. Bilateral Agreements	-	197,305	197,305	-	187,355	187,355
. Payments to Territories	-	909	909	-	667	667
. Summer Language Bursaries	-	9,438	9,438	-	8,634	8,634
. Monitor Program	-	6,089	6,089	-	5,283	5,283
. Language Research	-	718	718	-	714	714
Activity total	-	214,459	214,459	-	202,653	202,653
Promotion of Official Languages						
. Promotion of Official Languages	1,849	3,135	4,984	2,026	1,775	3,801
. Official Language Communities	17,055	2,892	19,947	18,351	1,971	20,322
Activity total	18,904	6,027	24,931	20,377	3,746	24,123
TOTAL PROGRAM	18,904	220,486	239,390	20,377	206,399	226,776

SECRETARY OF STATE
EDUCATION SUPPORT PROGRAM
OPERATING EXPENDITURES REPORT
($000s)

ACTIVITY	1985-86	1984-85
Education Support	8,909	10,163
TOTAL PROGRAM	8,909	10,163

PERSON-YEAR UTILIZATION REPORT

ACTIVITY	1985-86	1984-85
Education Support	102	108
TOTAL PROGRAM	102	108

GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000s)

ACTIVITY	1985-86			1984-85		
Total	Grants	Contributions	Total	Grants	Contributions	Total
Education Support						
. Centres of Specialization	-	8,310	8,310	-	10,233	10,233
. Statutory payments - Canada Student Loans	-	285,513	285,513	-	206,551	206,551

EDUCATION SUPPORT PROGRAM (Cont'd)
GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000s)

ACTIVITY	1985-86			1984-85		
	Grants	Contributions	Total	Grants	Contributions	Total
- Post-Secondary Education Payments						
. Cash payments	-	2,277,795	2,277,795	-	2,286,036	2,286,036
. Prior years' adjustments	-	-	-	-	(21,212)	(21,212)
Sub-total	-	2,277,795	2,277,795	-	2,264,824	2,264,824
TOTAL PROGRAM		2,571,618	2,571,618	-	2,481,608	2,481,608

SECRETARY OF STATE
CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM
OPERATING EXPENDITURES REPORT
($000s)

ACTIVITY	1985-86	1984-85
Citizenship Registration and Promotion	12,733	12,826
Citizenship Development	12,493	12,119
Multiculturalism	6,544	7,791
Canadian Culture	11,064	6,768
Human Rights	1,349	1,328
TOTAL PROGRAM	44,183	40,832

PERSON-YEAR UTILIZATION REPORT

ACTIVITY	1985-86	1984-85
Citizenship Registration and Promotion	328	335
Citizenship Development	173	192
Multiculturalism	90	81
Canadian Culture	30	25
Human Rights	21	22
TOTAL PROGRAM	642	655

CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM (CONT'D)
GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000s)

ACTIVITY	1985-86			1984-85		
	Grants	Contr.	Total	Grants	Contr.	Total
CITIZENSHIP REGISTRATION AND PROMOTION						
Language Instruction	-	8,098	8,098	-	7,390	7,390
Language Texts	-	785	785	-	498	498
Activity Total	-	8,883	8,883	-	7,888	7,888

CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM (CONT'D)
GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000s)

ACTIVITY	1985-86			1984-85		
	Grants	Contr.	Total	Grants	Contr.	Total
CITIZENSHIP DEVELOPMENT						
Women	9,651	1,118	10,769	7,763	873	8,636
Assistance to Young People						
. Open House Canada	6,294	3,733	10,027	8,617	4,742	13,359
. Katimavik	-	19,538	19,538	-	49,700	49,700
. International Youth Year	6,187	-	6,187	3,257	-	3,257
Assistance to the Disabled						
. Disabled Persons' Participation	837	-	837	832	-	832
. Information Referral Service	30	176	206	200	-	200
Community Development						
. Voluntary Action	1,158	69	1,227	1,128	366	1,494
. Consultation on Canada's Future	458	-	458	443	-	443
. NEED Projects	-	-	-	-	229	229
Native Citizens						
. Native Friendship Centres	11,350	4,434	15,784	11,449	3,219	14,668
. Native Communications	2,079	1,513	3,592	2,474	984	3,458
. Northern Native Broadcasting	-	8,587	8,587	-	7,138	7,138
. Aboriginal Representative Organizations	9,485	5,204	14,689	7,359	7,272	14,631
. Aboriginal Constitutional Funding	-	3,913	3,913	-	3,924	3,924
. Aboriginal Women	1,412	496	1,908	1,633	491	2,124
. Native Social and Cultural Development	1,527	-	1,527	2,170	-	2,170
. Canada Northwest Territories - Official and Aboriginal Languages	-	1,367	1,367	-	-	-
Activity Total	50,468	50,148	100,616	47,325	78,938	126,263

CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM (CONT'D)
GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000s)

ACTIVITY	1985-86			1984-85		
	Grants	Contr.	Total	Grants	Contr.	Total
MULTICULTURALISM						
Group Development	1,958	550	2,508	2,075	743	2,818
Cultural Enrichment	3,758	-	3,758	3,921	80	4,001
Writing and Publications	765	-	765	1,190	-	1,190
Canadian Ethnic Studies	855	488	1,343	912	1,217	2,129
Performing and Visual Arts	901	669	1,570	1,484	455	1,939
Cultural Integration	2,732	-	2,732	2,778	42	2,820
Intercultural Communications	1,592	1,871	3,463	1,602	1,873	3,475
Activity Total	12,561	3,578	16,139	13,962	4,410	18,372
CANADIAN CULTURE						
Lieutenant-Governors	180	-	180	180	-	180
Canada Day Celebrations	2,437	150	2,587	2,205	-	2,205
Canadian Studies	1,116	1,633	2,749	1,175	1,658	2,833
Dr. Sun Yat-Sen Garden	-	500	500	-	-	-
Jacques Cartier Anniversary	1,717	-	1,717	208	200	408
New Brunswick Bicentennial	-	-	-	815	935	1,750
Ontario Bicentennial	-	-	-	1,392	-	1,392
(S) Lt.-Governors Superannuation Act	115	-	115	112	-	112
(S) Supplementary Retirement Benefits - Former Lt.-Governors	38	-	38	30	-	30
Activity Total	5,603	2,283	7,886	6,117	2,793	8,910

CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM (CONT'D)
GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000s)

ACTIVITY	1985-86			1984-85		
	Grants	Contr.	Total	Grants	Contr.	Total
HUMAN RIGHTS						
Human Rights Activities	572	195	767	802	192	994
Court Challenges	-	275	275	203	-	203
Activity Total	572	470	1,042	1,005	192	1,197
TOTAL PROGRAM	69,204	65,362	134,566	68,409	94,221	162,630

Secrétariat d'État du Canada

Department of the Secretary of State of Canada

SECRÉTARIAT D'ÉTAT *1985-1986*

RAPPORT ANNUEL

Canada

SECRÉTARIAT D'ÉTAT *1985-1986*

RAPPORT ANNUEL

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1986

N° de cat. S 1-1986

ISBN 0-662-54666-0

Rapport annuel du
Secrétariat d'État du Canada
pour l'exercice se terminant le 31 mars 1986

Présenté conformément à la Loi sur le Secrétariat d'État et à la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernemenmt fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé.

À Son Excellence la très honorable Jeanne Sauvé, gouverneur général et commandant en chef du Canada.

Plaise à Votre Excellence:

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du Secrétariat d'État du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1986.

Le secrétaire d'État du Canada,

David Crombie

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

LANGUES OFFICIELLES 7
- Langues officielles dans l'enseignement 8
- Promotion des langues officielles 10
- Services des langues officielles 11

AIDE À L'ÉDUCATION 19
- Rapport au Parlement sur l'aide fédérale et provinciale à l'enseignement postsecondaire au Canada 19
- Consultations et élaboration de la politique 20
- Programme de financement de l'enseignement postsecondaire 20
- Fonds spécial pour les centres de spécialisation 22
- Activités internationales 22
- L'aide aux étudiants 24

CITOYENNETÉ ET CULTURE 27
- Coordination et politique 27
  - Coordination des politiques, analyse et systèmes de gestion 27
  - Politiques et planification 27
  - Analyse des tendances sociales 27
  - Subventions et contributions 28
  - Systèmes de gestion 28
- Enregistrement de la citoyenneté et promotion du civisme 29
- Développement de la citoyenneté 31
  - Action volontaire 31
  - Secrétariat de la condition des personnes handicapées 31
  - Secrétariat de la jeunesse 32
  - Année internationale de la jeunesse 32
  - Participation-Jeunesse 34
  - Promotion de la femme 34
  - Citoyens autochtones 36
- Multiculturalisme 37
  - Le multiculturalisme dans l'enseignement 38
  - Les relations interraciales 38
  - Les immigrantes 39
  - Activités d'ordre général 40
- Culture canadienne 43
  - Études canadiennes 43
  - Cérémonial d'État 44

Droits de la personne 45
Promotion et sensibilisation 46
Contestation judiciaire 47
Bourse Bora Laskin pour la recherche sur les droits de la personne 47
Activités intergouvernementales et internationales 47

ADMINISTRATION ET OPÉRATIONS RÉGIONALES 51
Pratiques de gestion 51
Administration du personnel 52
Politiques ministérielles et Affaires publiques 54
Opérations régionales 56

RAPPORT FINANCIER 61

INTRODUCTION *1985-1986*

RAPPORT ANNUEL

INTRODUCTION

Le Secrétariat d'État a pour mission de promouvoir chez les Canadiens et les futurs Canadiens le sens de l'appartenance au pays en les encourageant à participer pleinement aux activités d'une société bilingue et multiculturelle.

En 1985-1986, le Ministère a assumé ses responsabilités en regroupant ses activités sous quatre grands secteurs, à savoir :

- Langues officielles;
- Aide à l'éducation;
- Citoyenneté et culture;
- Administration et opérations régionales.

Ces activités touchent les principaux aspects de la société canadienne.

Les langues officielles - Ce secteur contribue à la diffusion des deux langues officielles du Canada. En vertu d'accords fédéraux-provinciaux et fédéraux-territoriaux, divers programmes permettent aux membres de la minorité de langue officielle de chacune des provinces et des deux territoires d'étudier dans leur langue officielle et offrent aux Canadiens en général l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle. Ces programmes permettent également de soutenir les organisations des minorités de langue officielle, d'aider les organisations du secteur privé et du secteur public non fédéral dispensant des services dans les deux langues officielles et, enfin, de fournir des services de traduction et d'interprétation au gouvernement fédéral et à ses organismes.

L'aide à l'éducation - Ce secteur contribue au financement des établissements d'enseignement postsecondaire du Canada. Une bonne partie des fonds des collèges et des universités provient des transferts fiscaux prévus en vertu du Programme de financement de l'enseignement postsecondaire. Le Programme canadien de prêts aux étudiants facilite l'accès aux études supérieures. Sur la scène internationale, ce secteur coordonne la participation du gouvernement du Canada aux activités des organisations du monde de l'éducation, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures. Il assure également l'élaboration et la coordination des politiques et des programmes du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation.

La citoyenneté et la culture - Ce secteur favorise la participation égale de tous à la vie de la société et permet à tous les habitants du pays de tirer parti des avantages qu'offre la citoyenneté canadienne. Il contribue à l'épanouissement des jeunes, des autochtones, des femmes et des groupes défavorisés. Ce secteur assure la coordination des activités fédérales destinées à améliorer la condition des personnes handicapées. Il permet aux groupes ethnoculturels de participer plus pleinement à la vie de la société. Il soutient les activités multiculturelles qui reflètent le pluralisme racial et culturel du Canada. Il seconde les organisations vouées aux droits fondamentaux. Il encourage tous les Canadiens à mieux connaître leur pays.

L'administration et les opérations régionales - Ce secteur imprime une orientation à l'ensemble des activités de gestion du Ministère; il en coordonne les grandes orientations et assure à la gestion tous les services de soutien; en outre, il veille à l'administration du réseau des bureaux régionaux et locaux disséminés au pays.

SCHÉMA DES PROGRAMMES DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT

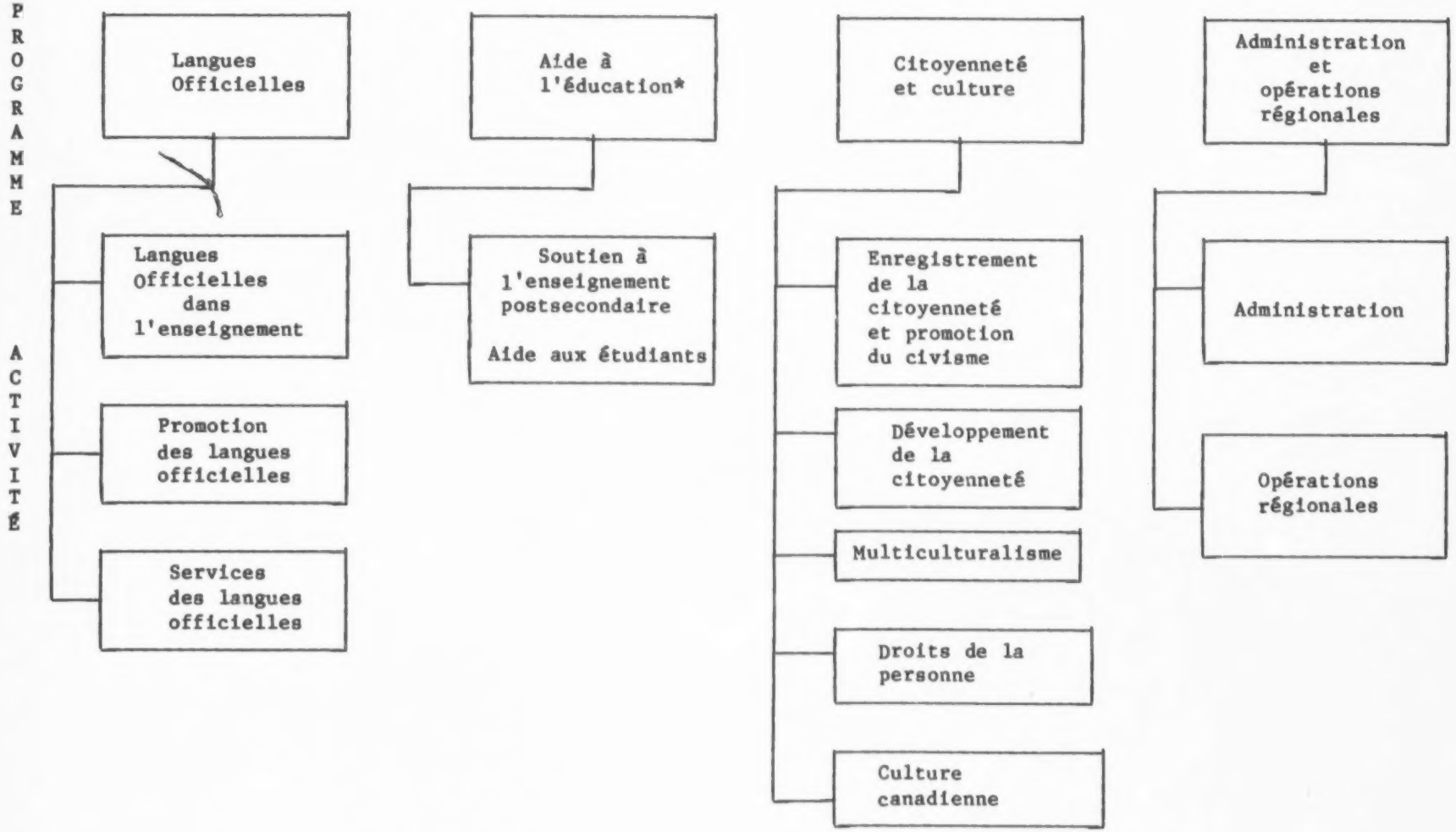

* Le programme des langues officielles dans l'enseignement et le programme des études canadiennes sont administrés par le secteur de l'aide à l'éducation

LANGUES OFFICIELLES *1985-1986*

RAPPORT ANNUEL

LANGUES OFFICIELLES

À la demande du Premier Ministre, le Secrétaire d'État examine, de concert avec le ministre de la Justice et le président du Conseil du Trésor, des propositions de réforme relatives à la politique des langues officielles. Cet examen a pour but d'en arriver à une meilleure promotion des deux langues officielles du Canada et de favoriser le développement des communautés de langue officielle, à la lumière des changements d'attitudes et de la prise de conscience des avantages du bilinguisme.

Au cours de cette année, le Secrétaire d'État a énoncé certains principes et orientations sur lesquels s'appuiera la réforme relative aux langues officielles :

Principes

- L'égalité des chances et d'accès en vue de compléter l'égalité de statut juridique;
- La recherche d'un partenariat de tous les segments de la société (gouvernements, secteurs privé et bénévole).

Orientations

- Une meilleure coordination de l'action fédérale afin de favoriser le développement des communautés de langue officielle;
- Une collaboration plus concrète avec les gouvernements provinciaux, mettant l'accent sur les services;
- Collaboration plus particulière avec le gouvernement du Québec en vue d'intensifier l'appui aux communautés francophones hors Québec;
- Participation plus grande des secteurs privé et bénévole;
- Importance accrue à l'enseignement de la langue seconde sans négliger l'enseignement dans la langue de la minorité.

Les activités concernant les langues officielles au Secrétariat d'État ont pour but de promouvoir auprès des Canadiens l'égalité des deux langues officielles et la possibilité d'employer de plus en plus l'une ou l'autre langue dans tous les aspects de leur vie. Elles se répartissent en trois groupes : les Langues officielles dans l'enseignement, la Promotion des langues officielles et les Services des langues officielles.

Langues officielles dans l'enseignement

Depuis 1970, le Programme des langues officielles dans l'enseignement permet d'aider financièrement les provinces et les territoires à offrir aux communautés anglophones du Québec et francophones des autres provinces et des territoires la possibilité de faire instruire leurs enfants dans leur langue à tous les paliers du système scolaire. Cette aide permet également d'offrir à tous les Canadiens qui le désirent la possibilité d'apprendre l'une des deux langues officielles comme langue seconde.

Puisque la responsabilité en matière d'éducation incombe aux provinces, les programmes d'aide fédérale concernant les langues officielles dans l'enseignement font l'objet d'ententes entre le gouvernement du Canada d'une part et les provinces et territoires d'autre part.

En décembre 1983, le Secrétaire d'État, au nom du gouvernement du Canada, et le président du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC), au nom des gouvernements provinciaux, ont signé un Protocole d'ententes, d'une durée de trois ans (de 1983-1984 à 1985-1986), couvrant l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde. Dans le cadre du Protocole, des ententes bilatérales de trois ans sont conclues avec les provinces et les territoires et quelque 600 millions de dollars sont versés. En septembre 1985, suite à l'approbation par le Cabinet, le Protocole et les ententes bilatérales ont été prolongés pour une période de deux ans, soit jusqu'en 1987-1988. Les contributions du gouvernement du Canada au cours des deux années s'élèveront à environ 432 millions de dollars, en ce qui a trait aux langues officielles dans l'enseignement.

En 1985-1986, l'aide financière aux provinces et aux territoires s'est élevée à quelque 198,2 millions de dollars et a servi à financer les activités suivantes :

* maintien des programmes et services d'enseignement dans la langue de la minorité de langue officielle et d'enseignement de l'autre langue officielle à tous les paliers du système scolaire;

* expansion et développement de programmes existants et élaboration et mise en oeuvre de nouveaux programmes;

* formation et perfectionnement des enseignants de la seconde langue officielle, et des enseignants dans la langue de la minorité de langue officielle pour parfaire leurs compétences pédagogiques et linguistiques;

* appui aux étudiants pour des activités parascolaires d'apprentissage linguistique, échanges et projets spéciaux, et octroi de bourses personnelles leur permettant de poursuivre leurs études postsecondaires dans leur langue seconde, ou dans leur langue maternelle dans le cas d'étudiants appartenant à la minorité de langue officielle.

Le protocole prévoit aussi le financement de deux programmes nationaux : le Programme de bourses pour les cours d'été de langues et le Programme des moniteurs de langues officielles.

. Le Programme de bourses pour les cours d'été de langues permet à des étudiants du niveau postsecondaire de suivre des cours d'immersion de six semaines dans leur langue seconde officielle dans des institutions agréées. Également, de jeunes francophones de l'extérieur du Québec peuvent participer à des stages leur permettant de parfaire la connaissance de leur langue maternelle. En 1985-1986, plus de 7 250 étudiants ont reçu une bourse dans le cadre de ce programme.

. Le Programme des moniteurs de langues officielles permet à des étudiants, inscrits à temps plein dans un établissement postsecondaire, d'aider à temps partiel des professeurs d'anglais, langue seconde, ou de français, langue première et seconde, à tous les paliers du système scolaire. Le programme prévoit aussi un certain nombre de postes de moniteurs à plein temps dans des écoles situées dans des régions rurales ou semi-urbaines. En 1985-1986, quelque 1 230 moniteurs ont ainsi bénéficié du programme à travers le Canada.

L'aide financière pour ces deux programmes nationaux s'est élevée à 15,6 millions de dollars en 1985-1986.

Le Programme de perfectionnement linguistique permet d'apporter une aide financière à des organismes bénévoles, à des associations professionnelles et à des universités canadiennes à l'égard de projets touchant la collecte et la diffusion de l'information concernant l'enseignement dans la langue de la minorité, l'apprentissage du français ou de l'anglais comme langue seconde ou encore le développement ou l'amélioration de moyens, de techniques et de méthodes reliés à l'enseignement du français ou de l'anglais comme langue seconde ou à l'enseignement dans la langue de la minorité. Ce programme vient compléter les ententes concernant les langues officielles dans l'enseignement. En 1985-1986, l'aide financière à ce programme s'est élevée à 720 000 $ environ.

Le fonds de dotation créé à l'occasion du 25e anniversaire de l'accession au Trône de la Reine Elizabeth permet d'accorder annuellement des bourses à des étudiants du niveau universitaire désirant poursuivre leurs études dans l'autre langue officielle. L'administration du programme relève de l'Association des universités et collèges du Canada. En 1985-1986, six bourses de 5 000 $ chacune ont été octroyées grâce aux recettes annuelles issues de l'investissement de ce fonds de 300 000 $ qui a été constitué en 1979.

Promotion des langues officielles

L'activité Promotion a été mise sur pied à la suite d'une décision du Cabinet prise en juillet 1983. Elle a comme but de fournir une aide financière et technique, d'une part, aux communautés de langue officielle pour favoriser leur entière participation, dans leur langue, à la vie sociale, éducative, culturelle et économique de la société canadienne, et d'autre part, au secteur privé et au secteur public non fédéral pour encourager l'emploi des langues officielles et la prestation de services dans les deux langues.

La Direction générale de la promotion des langues officielles vise les objectifs suivants :

* mieux faire apprécier aux Canadiens leur situation linguistique qui est exceptionnelle;

* encourager les communautés de langue officielle, le secteur public non fédéral et les associations à but non lucratif du secteur privé à reconnaître la réalité linguistique du pays et à offrir leurs services dans la langue officielle des communautés liguistiques concernées (en anglais au Québec et en français dans le reste du pays).

Cette année, la Direction générale de la promotion des langues officielles a versé 850 subventions et contributions d'une valeur globale de 24,9 millions de dollars.

Ont bénéficié de ces subventions et contributions :

* des associations vouées à la promotion :

  . de l'apprentissage de la seconde langue officielle,
  . de l'égalité de deux langues officielles,
  . de la reconnaissance des droits linguistiques des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de la mise sur pied de services à leur intention;

* des administrations publiques non fédérales et des organismes privés :

  . qui veulent se doter d'une politique en matière de langues officielles,

  . qui améliorent le niveau des services dispensés à l'intention des communautés de langue officielle en situation minoritaire en élargissant leurs programmes ou en créant de nouveaux services;

* des associations, représentant des communautés de langue officielle en situation minoritaire, qui s'emploient à leur procurer des services que ne leur offrent pas, dans leur langue, les institutions et organismes canadiens.

Au cours de l'année 1985-1986, le Secrétariat d'État a fait partie de la délégation canadienne qui a accompagné le Premier Ministre au Sommet de la francophonie tenu à Paris en février 1986, afin de promouvoir l'aspect francophone de la dualité linguistique du Canada et de favoriser le renforcement des liens sociaux et économiques entre les membres de cette collectivité.

Le Secrétariat d'État a souscrit la somme de 400 000 $ dans un fonds de fiducie pour la création d'un grand prix de la francophonie; ce prix est destiné à honorer le travail d'un écrivain francophone qui aura contribué au prestige et à l'influence de la langue française comme instrument de culture et d'humanisme.

Services des langues officielles

L'activité Services est mandatée en vertu de la Loi sur le Bureau des traductions (1934), du Règlement sur le Bureau des traductions (1968), et indirectement de la Loi sur les langues officielles (1969) et de la Loi sur le Canada (1982). En outre, en 1974, le Conseil des ministres a confié au Bureau des traductions la mission de vérifier et de normaliser la terminologie employée dans la Fonction publique fédérale.

Le Bureau des traductions offre une gamme variée de services linguistiques dont les principaux sont la traduction, l'interprétation et la terminologie.

La **traduction** comprend les services en langues officielles au Parlement, aux tribunaux et aux ministères, ainsi que les services multilingues qui oeuvrent dans une soixantaine de langues. La nature des textes à traduire englobe tous les aspects de l'activité gouvernementale.

Les services de traduction sont mis à la disposition de plus de 150 ministères et organismes. Des équipes sont détachées auprès d'une cinquantaine de clients selon le volume et la nature de la demande.

Présentement, ces équipes, dont la taille varie selon les besoins, se retrouvent dans toutes les régions du pays, principalement dans la région de la Capitale nationale, mais aussi à Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Moncton, Halifax et Charlottetown. Pour les seconder, des services centraux se chargent de la traduction de textes scientifiques et techniques et assurent le dépannage dans tous les domaines.

Les équipes de traduction ont traduit en 1985-1986 quelque 289 millions de mots, soit en gros l'équivalent de 2 300 ouvrages de 500 pages chacun. De ce total, une part équivalant à environ 56 millions de mots a été confiée à des pigistes. Les clients sont encouragés à rédiger leurs documents en français ou en anglais, selon la destination, et à recourir au besoin aux conseils linguistiques qu'offre le Bureau des traductions. Aux seules fins de la traduction, le Bureau a affecté 1 400 traducteurs, commis, dactylographes et cadres, ainsi que 8,1 millions de dollars en contrats de traduction. Ce service occupe la plupart des ressources humaines du Bureau (79 p. 100) et de son budget de fonctionnement.

Le Revue administrative (juillet 1983) et le rapport du Vérificateur général (automne 1984) ont donné lieu à un Plan d'action dont le but principal est d'améliorer les pratiques de gestion du Bureau des traductions. Tous les services de traduction autres que parlementaires sont maintenant regroupés sous une même direction générale de façon à augmenter l'efficacité des opérations et à élargir l'autonomie professionnelle des directeurs de service. Parallèlement, on a révisé les méthodes d'adjudication des contrats dans un souci d'équité et de souplesse.

La mise en place du Système d'information opérationnelle (SIO) est l'une des six constituantes du Plan d'action. Il s'agit du premier outil de gestion automatisée au Secrétariat d'État permettant la saisie et l'extraction à la source de données de gestion opérationnelles. Organisé en réseau de micro-ordinateurs installés à tous les points de service du Bureau à travers le pays et reliés à un ordinateur central, le Système est passé en 1985-1986 du stade de l'analyse fonctionnelle à celui des tests d'acceptation du système.

La phase I du Système, dont la mise en exploitation est prévue au cours de l'exercice 1986-1987, est axée sur les opérations locales des points de service et offre de vastes capacités de traitement de données relatives à la gestion de la charge de travail, à la prévision de la capacité de traduction et aux nombreux échanges de travaux entre les points de service. Après la mise en service, on procédera à l'analyse des besoins pour la phase ultérieure.

Les **Services multilingues** ont traduit quelque 22 millions de mots dans les domaines technique, scientifique et juridique à partir, ou vers, des langues autres que l'anglais et le français. Un grand nombre des ouvrages traduits ont été inscrits au Répertoire canadien des traductions scientifiques et techniques de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique. Les traductions multilingues facilitent le commerce international ainsi que la tenue des réunions internationales dans divers domaines, allant de l'alimentation et de la pêche aux télécommunications et au service des postes. Elles favorisent aussi l'intégration des divers groupes ethniques à la société canadienne.

En matière de **traduction assistée par ordinateur** (TAO), les résultats d'une étude du traitement automatisé des langues naturelles et de l'intelligence artificielle, parrainée par le ministère des Communications, ont été publiés dans un rapport intitulé La traduction automatique et le traitement des langues naturelles : créneaux pour l'intelligence artificielle au Canada. Suite à cette étude, des pourparlers se poursuivent avec le ministère des Communications sur la mise en train d'un programme d'automatisation de la traduction. Ce programme conjoint viserait la mise au point d'un poste de travail adapté aux besoins des traducteurs, ainsi que de systèmes de TAO permettant d'appliquer la technologie canadienne existant dans ce domaine.

L'interprétation simultanée ou consécutive en langues officielles est assurée au Parlement (Sénat, Chambre des communes et leurs comités), aux tribunaux fédéraux et aux ministères. Des services d'interprétation multilingue sont aussi dispensés. De plus, un service d'interprétation gestuelle permet d'aider les fonctionnaires fédéraux à communiquer avec les quelques 300 000 Canadiens malentendants.

La prestation des services d'interprétation s'est chiffrée à environ 14 500 jours-interprètes dont 12 200 dans les langues officielles et 1 400 en langues autres que le français et l'anglais. Le service d'interprétation a également fourni environ 900 jours-interprètes en langage gestuel. Les interprètes du Bureau ont de plus assuré l'interprétation au Conseil des Ministres, aux Comités du Cabinet et à un grand nombre d'activités qui regroupent députés, ministres et sénateurs sur la colline du Parlement.

La **terminologie** comprend les services d'aide et de recherche qui mènent, par le truchement d'une vaste banque de données, à la diffusion de terminologies uniformisées, principalement en langues officielles. Le secteur publie des lexiques et des vocabulaires et assure, par téléphone, par terminal ou par courrier, l'information terminologique aux traducteurs et au personnel du gouvernement.

Au cours de l'année 1985-1986, le Bureau a terminé les derniers travaux de mise en place de la troisième version de la Banque de terminologie informatisée du Secrétariat d'État. En effet, TERMIUM III est maintenant opérationnel et accessible en direct au moyen de 279 terminaux répartis dans la plupart des bureaux du gouvernement fédéral, dans certains bureaux des sociétés d'État, des gouvernements provinciaux, des administrations municipales, des établissements d'enseignement ainsi que dans certaines organisations internationales. De plus, le nombre de clients potentiels augmente constamment. En effet, le Bureau a reçu plus d'une centaine de demandes de raccordement au cours de l'année 1985-1986. Par ailleurs, le Bureau a initié quelque 2 200 usagers aux nouvelles techniques d'interrogation de la Banque.

La collection des publications du Bureau s'est accrue de seize titres. Parmi les plus importantes, il convient de signaler le Cahier de néologie sur les pluies acides qui a été réalisé en collaboration avec l'Office de la langue française dans le cadre d'une série portant sur la néologie ainsi que le Lexique des termes budgétaires, comptables et financiers, qui a été réédité pour la troisième fois en juillet 1985. Au nombre des publications périodiques du Bureau, il importe de signaler l'Actualité terminologique, publication mensuelle qui fait le point sur diverses questions touchant la terminologie, les langues de spécialité, la linguistique, la documentation et les disciplines connexes.

Les services aux traducteurs et aux fonctionnaires se sont concrétisés par l'exécution de 60 000 recherches terminologiques ponctuelles et par la réalisation de travaux de recherches terminologiques dans une trentaine de domaines d'activité. L'alimentation de la Banque de terminologie a permis de faire passer le nombre de fiches en banque de 767 000 à 835 000, soit une augmentation de 68 000 fiches. Cela n'inclut évidemment pas les modifications ni les annulations qui ont également contribué à améliorer le fonds terminologique.

Le Bureau a également multiplié les initiatives de collaboration avec les organismes extérieurs en entreprenant un projet de recherche et de publication avec le Conseil national de recherches médicales du Canada et un autre avec le Centre international des grands projets (Montréal), afin d'uniformiser la terminologie dans le domaine de la sémiologie et du génie génétique, dans le premier cas, et de normaliser la terminologie multidisciplinaire utilisée par les grandes firmes d'ingénieurs et d'architectes, dans le second cas. Le rôle du Bureau en rapport avec ces deux projets en est un de conseiller et de personne-ressource pour les organismes concernés. Le Bureau a également continué d'offrir de l'aide technique et professionnelle au comité chargé du programme national de l'administration de la justice dans les deux langues officielles, programme qui comprend entre autres, l'établissement d'une version française normalisée de la terminologie de la Common Law.

Sur le plan international, le Bureau a manifesté sa participation à l'un des comités techniques les plus importants de l'Organisation internationale de normalisation, le CT 97, en acceptant la présidence du sous-comité 1, dont le mandat consiste à normaliser le vocabulaire de l'informatique. Le Bureau a également poursuivi la mise en oeuvre du programme de coopération entre le Canada et la France, en signant en décembre 1985, une entente avec le Commissariat général de la langue française, à Paris. Celle-ci prévoit un apport considérable du Bureau à la mise sur pied d'un Groupement d'intérêt public pour la terminologie et la traduction, communément appelé le Centre Jacques Amyot.

Par ailleurs, le Bureau, qui fournit tant à son personnel qu'aux traducteurs, réviseurs et rédacteurs de l'extérieur des conseils linguistiques en français et en anglais, a publié un certain nombre de documents didactiques dont la diffusion dépasse largement le cadre de l'organisme. Signalons, en particulier, les fiches Repères - T/R (qui, à raison d'une vingtaine par année, traitent de difficultés courantes, grammaticales et linguistiques), le Vade-Mecum linguistique et The Canadian Style : A Guide to Writing and Editing, ouvrage qui a été très bien accueilli par la presse et dont on prévoit la vente de 12 000 exemplaires avant la fin de l'année 1986. De plus, le service des renseignements linguistiques a répondu à plus de 13 000 demandes au cours de l'année.

La Direction de la **liaison** a coordonné les relations extérieures du Bureau des traductions tant au niveau national qu'international. Entre autres, cette direction a coordonné, en collaboration avec la Direction des communications, la participation du Gouvernement canadien à Expolangues 1986, Salon des langues et de la communication internationale, qui se tient annuellement au Grand Palais des Champs-Élysées, à Paris. Environ 40 000 visiteurs y ont été accueillis et le Canada était l'un des 200 exposants représentant une quarantaine de pays.

Un échange de traducteurs a pris place entre le Bureau des traductions et le Bundessprachenamt, le Bureau fédéral des langues de la République fédérale d'Allemagne. Le Bureau a participé aux conférences annuelles de terminologie de l'OTAN. Il a également été représenté à plusieurs congrès dont ceux de l'American Translators Association (ATA), de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO), de l'Association canadienne de linguistique appliquée (ACLA), et de l'Association for Information Management (ASLIB), pour n'en nommer que quelques-uns. La direction de la liaison a organisé plusieurs visites de l'étranger, notamment celle du Commissaire général de la langue française, monsieur Philippe de Saint-Robert, qui est venu rencontrer les communautés francophones du Canada, de Moncton à Vancouver, à la fin d'octobre 1985.

En janvier 1986 s'est tenu à Paris le premier Sommet international de la francophonie. Ce Sommet regroupait les chefs d'États d'une quarantaine de pays dont le Canada. Le Bureau des traductions y a exposé sa Banque de terminologie au profit des participants et de la presse mondiale.

Services de traduction en région

AIDE À L'ÉDUCATION *1985-1986*

RAPPORT ANNUEL

AIDE À L'ÉDUCATION

L'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867 confère aux provinces le pouvoir législatif relativement à l'éducation. Toutefois, le gouvernement du Canada joue un rôle important dans le domaine de l'aide à l'enseignement postsecondaire, grâce notamment à des transferts fiscaux aux provinces et territoires. Le Secrétaire d'État du Canada est chargé de coordonner les politiques et les programmes du domaine de l'aide à l'éducation, de prendre l'initiative des consultations fédérales-provinciales et d'administrer certains programmes importants.

Au Secrétariat d'État, c'est au Secteur de l'aide à l'éducation qu'incombent ces responsabilités. Ce secteur assure l'élaboration de la politique, l'établissement de données statistiques ainsi que l'analyse financière en matière d'enseignement postsecondaire. Le secteur assume maintenant une responsabilité supplémentaire : celle de l'établissement, à l'intention du Parlement, d'un rapport annuel sur l'aide fédérale et provinciale à l'enseignement postsecondaire au Canada.

Le secteur de l'aide à l'éducation sert de plaque tournante aux consultations menées auprès du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Il établit de plus des relations avec des établissements d'enseignement postsecondaire et des organisations non gouvernementales intéressées. Il fournit des avis au ministère des Affaires extérieures sur les questions internationales relatives à l'éducation et assure au gouvernement fédéral une représentation adéquate aux forums et aux autres activités internationales axées sur l'éducation.

Le programme le plus important du secteur est le Programme de financement de l'enseignement postsecondaire, par l'intermédiaire duquel le Secrétariat d'État verse des appuis en espèces aux provinces, en vertu d'accords sur le Financement des programmes établis. Le Programme canadien de prêts aux étudiants ainsi que les programmes des langues officielles dans l'enseignement, des études canadiennes et des centres de spécialisation sont eux aussi administrés par le secteur de l'aide à l'éducation.

Rapport au Parlement sur l'aide fédérale et provinciale à l'enseignement postsecondaire au Canada

L'un des faits saillants dans le domaine de l'aide à l'éducation a été le dépôt, le 5 février 1986, du premier rapport annuel au Parlement sur l'Aide fédérale et provinciale à l'enseignement postsecondaire au Canada, pour l'année financière 1984-1985. Ce rapport a été préparé en vertu des dispositions d'une modification apportée en juin 1984 à la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé.

Comme le prévoient les nouvelles dispositions de la Loi, le rapport fournit des renseignements détaillés sur les transferts fiscaux et les fonds versés en espèces aux provinces et aux territoires à l'appui de l'enseignement postsecondaire, de même que sur les dépenses fédérales directes et les dépenses des provinces dans le domaine. Le rapport traite également du lien entre l'aide fédérale à l'enseignement postsecondaire et les objectifs du Canada en matière d'éducation et d'économie. Il décrit enfin les consultations menées par le secrétaire d'État auprès du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Consultations et élaboration de la politique

En 1985-1986, le secrétaire d'État a rencontré les membres du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à deux reprises. Le 24 mai 1985, l'honorable Walter McLean discutait d'un rapport déposé peu avant sur l'aide fédérale à l'enseignement postsecondaire et à la recherche, rapport préparé par M. A.W. Johnson, consultant indépendant auprès du Secrétariat d'État. Une deuxième consultation a eu lieu le 17 septembre 1985, au cours de laquelle le nouveau secrétaire d'État, l'honorable Benoît Bouchard, a rencontré les membres du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et discuter avec eux de questions d'intérêt commun.

En ce qui concerne la recherche et l'analyse nécessaires à l'élaboration des politiques, le Ministère a poursuivi, en collaboration avec Statistique Canada, le programme de cueillette et d'analyse des données. Ce programme, qui en est à sa troisième année, a pour objet de fournir une information analytique plus complète sur l'enseignement postsecondaire et la formation professionnelle au Canada. Trois grandes enquêtes nationales avaient été menées en 1984 : sur l'éducation des adultes, sur les étudiants du niveau postsecondaire et sur les promotions récentes. Après la publication en 1985 du rapport sur l'éducation des adultes, on a entrepris en 1985-1986, l'analyse des données des deux autres enquêtes dont les principales conclusions seront aussi publiées. De plus, une recension des recherches sur l'accès à l'enseignement postsecondaire au Canada a été publiée, et des études détaillées sur des questions clés telles que l'endettement des étudiants et le début des carrières des diplômés ont été effectuées.

Programme de financement de l'enseignement postsecondaire

En vertu de la Partie VI de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé, la responsabilité des versements en espèces aux administrations provinciales et territoriales pour l'enseignement postsecondaire incombe au Secrétariat d'État.

Outre ces versements, les provinces et territoires bénéficient de transferts de points d'impôt. Au total, les transferts sont calculés de telle manière que chaque province et territoire obtient un montant égal par habitant.

En 1985-1986, les crédits attribués aux provinces pour l'enseignement postsecondaire ont augmenté de 7,3 p.100; le transfert total s'est élevé à 4,5 milliards de dollars, comme l'indique le tableau qui suit.

Crédits attribués aux provinces aux cours de l'exercice 1985-1986 en vertu du Programme de financement de l'enseignement postsecondaire

Deuxième rajustement au calcul des avances, 8 janvier 1986
(en milliers de dollars)

Province ou Territoire	Transferts en espèces	Points d'impôt	Total
Terre-Neuve	60 626	42 939	103 565
Île-du-Prince-Édouard	13 276	9 403	22 679
Nouvelle-Écosse	91 995	65 155	157 150
Nouveau-Brunswick	75 125	53 207	128 332
Québec	461 342	712 899	1,174 241
Ontario	855 834	761 913	1,617 747
Manitoba	111 726	79 130	190 856
Saskatchewan	119 266	62 651	181 917
Alberta	197 774	221 339	419 113
Colombie-Britannique	294 997	221 132	516 129
Yukon	2 003	2 065	4 068
Territoires du Nord-Ouest	4 325	4 757	9 082
TOTAL	2 288 289*	2 236 590	4 524 879

* Le 31 mars 1986, les transferts en espèces s'élevaient en fait à 2 277 795 375 $; l'écart est attribuable aux rajustements effectués pour les années antérieures.

On trouvera tous les détails concernant le financement de l'enseignement postsecondaire dans le rapport sur l'Aide fédérale et provinciale à l'enseignement postsecondaire au Canada.

Fonds spécial pour les centres de spécialisation

En avril 1984, le secrétaire d'État du Canada a constitué un fonds spécial de 25 millions de dollars pour appuyer les centres de spécialisation dans les universités canadiennes. Il s'agissait d'aider celles-ci à établir de nouveaux foyers de recherche et de perfectionnement ou à raffermir ceux qui existaient déjà, surtout dans les domaines touchant les préoccupations et les responsabilités du gouvernement du Canada. Au total, 73 institutions ont présenté 200 projets, dont 44 ont été retenus. La contribution moyenne pour ces projets a été d'environ 600 000 $.

Les sommes prélevées sur ce fonds pour aider les universités viennent s'ajouter à celles qu'elles reçoivent des conseils de recherches et des autres ministères fédéraux. Comme il s'agit, pour plusieurs projets, d'un financement de contrepartie, les universités ont aussi reçu environ sept millions de dollars d'autres sources, et notamment du secteur privé et des gouvernements provinciaux. Sur les 25 millions de dollars prévus, 18 572 267 $ avaient été attribués à la fin de l'année 1985-1986, le solde devant être versé au cours de la prochaine année aux projets déjà retenus.

Activités internationales

À l'échelle internationale, le Programme d'aide à l'éducation a pour mandat de veiller, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, à ce que les intérêts du gouvernement du Canada dans le domaine de l'éducation soient bien représentés. Il a pour objectifs : de formuler la politique canadienne concernant les activités internationales et de coordonner les vues des ministères et organismes fédéraux en ce qui a trait au suivi à donner, sur le plan de l'enseignement et de la recherche dans le cadre de la compétence fédérale, aux engagements internationaux en matière d'éducation; de passer en revue les ententes internationales dans ce domaine pour s'assurer qu'elles favorisent les intérêts du pays et du secteur de l'enseignement et reconnaissent la nature particulière du fédéralisme canadien.

* La collaboration avec les organismes internationaux

Le Ministère s'est fait représenter à certaines réunions de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE), à l'assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et à celle du Conseil de l'Europe.

Le ministère a participé à la rédaction de rapports canadiens présentés par l'entremise du ministère des Affaires extérieures aux organismes de coopération internationale. Il a aussi été appelé à collaborer, selon les cas, avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC), avec des associations nationales du secteur de l'enseignement ou avec des établissements d'enseignement supérieur.

* Les consultations bilatérales entre le Canada et d'autres pays

En collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, le Ministère a continué de favoriser la coopération dans le domaine des études supérieures entre le Canada et ses principaux partenaires culturels et économiques.

Tout en encourageant la coopération entre le Canada et un certain nombre de pays dans le cadre des actuelles ententes culturelles, le Ministère a soutenu des initiatives visant à intensifier la collaboration en ce qui a trait à l'enseignement supérieur. Par exemple, cette coopération s'est intensifiée entre le Canada et l'Algérie grâce à la collaboration de l'Association des universités et collèges du Canada, de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec ainsi que de plusieurs universités canadiennes qui reçoivent une aide financière de la part du Ministère.

* L'accueil des délégations étrangères en visite officielle au Canada

Le Ministère a aidé le ministère des Affaires extérieures à accueillir des délégués étrangers en visite officielle au Canada et à organiser, à leur intention, des séances d'information sur le rôle du gouvernement du Canada dans les domaines de l'enseignement, de la formation et de la recherche universitaire.

* Les relations fédérales-provinciales

Le Ministère a oeuvré de concert avec les autorités provinciales et territoriales et avec le CMEC sur la scène internationale de l'enseignement. Les délégations canadiennes qui ont assisté aux réunions de certaines organisations internationales comportaient des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Le Ministère, le CMEC et les autorités territoriales ont mis leurs efforts en commun pour préparer des rapports et des documents qui constituaient l'apport du Canada à l'action éducative de certains organismes internationaux.

L'aide aux étudiants

Créé en 1964, aux termes de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, le Programme canadien de prêts aux étudiants facilite l'accès aux études supérieures et accorde aux étudiants une plus grande latitude dans le choix d'un établissement d'enseignement au Canada, peu importe où il se trouve. Il permet d'offrir des prêts aux étudiants qui, après vérification, n'auraient pas autrement les moyens de poursuivre des études postsecondaires. Par suite des modifications apportées à la loi en 1983, les étudiants à temps partiel peuvent aussi maintenant obtenir des prêts, les emprunteurs frappés d'une infirmité permanente peuvent obtenir remise de leur dette et les emprunteurs malades ou en chômage peuvent obtenir un sursis sans intérêt qui peut aller jusqu'à 18 mois. Pour l'année de prêt allant du 1er août 1985 au 31 juillet 1986, le gouvernement du Canada a garanti des prêts d'une valeur globale de quelque 647 millions de dollars à 233,569 étudiants à temps plein (environ 46 p. 100 de la population étudiante à plein temps des établissements d'enseignement postsecondaire, excluant le Québec) et à environ 1 100 étudiants à temps partiel. Le coût du programme a été de 285,5 millions pour l'année financière 1985-1986. En vertu de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, le gouvernement du Canada verse des paiements de remplacement au Québec, qui administre son propre programme d'aide aux étudiants. Les autres provinces et les territoires offrent pour leur part des programmes complémentaires.

L'examen des demandes présentées en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants relève des administrations provinciales et territoriales et se fait en fonction de critères approuvés par les deux paliers de gouvernement. Des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux se rencontrent régulièrement pour étudier les problèmes qui surgissent et faire en sorte que toutes les demandes soient traitées le plus équitablement possible.

Le gouvernement du Canada garantit les emprumts que les étudiants négocient auprès de banques ou d'autres établissements financiers agréés par le Secrétariat d'État et prend en charge l'intérêt sur les prêts accordés aux étudiants à temps plein pendant la durée des études et les six mois qui suivent la fin de celles-ci; par contre, il ne paie pas l'intérêt sur les prêts consentis à des étudiants à temps partiel. Les étudiants s'entendent avec les établissements prêteurs sur les modalités de remboursement.

CITOYENNETÉ ET CULTURE 1985-1986

RAPPORT ANNUEL

CITOYENNETÉ ET CULTURE

Le Secteur de la citoyenneté et de la culture regroupe des activités qui permettent aux particuliers et aux associations de participer à la vie de la société et de tirer pleinement parti des avantages qu'offre la citoyenneté canadienne. Il comprend les Services de la coordination et politiques, l'Enregistrement de la citoyenneté et la promotion du civisme, le Développement de la citoyenneté, le Multiculturalisme, la Culture canadienne et les Droits de la personne.

Coordination et politiques

La **Direction générale de la coordination des politiques, de l'analyse et des systèmes de gestion** offre des services d'administration et de coordination au sous-secrétaire d'État adjoint à la Citoyenneté et assure le suivi des activités du secteur de la citoyenneté et de la culture.

La **Direction des politiques et de la planification** conseille le secteur de la citoyenneté et de la culture sur les grandes orientations à adopter; elle aide les diverses sections à suivre les orientations établies et assure la liaison avec les autres secteurs du Ministère. Elle assure aussi la liaison avec les organismes centraux et les autres ministères et organismes pour faciliter la prise des décisions se rapportant aux orientations et aux dépenses du secteur.

La Direction assure la liaison, la coordination et le soutien administratif pour l'élaboration de mémoires, d'études et de présentations au Conseil du Trésor concernant les programmes du secteur, dont ceux de l'Action volontaire, la Condition des personnes handicapées, la Promotion de la femme, les Droits de la personne, les Citoyens autochtones et les Jeunes.

La **Direction de l'analyse des tendances sociales** poursuit, au nom du sous-secrétaire d'État adjoint à la Citoyenneté, trois grands objectifs :

* réunir de l'information sur certaines grandes tendances sociales au Canada;

* mener des recherches pour favoriser l'élaboration des politiques ou ébaucher, de concert avec les directions des programmes, des projets communs de recherche;

* collaborer avec divers organismes nationaux ou internationaux de recherche en sciences sociales ou de recherche statistique (tel Statistique Canada);

Voici les principaux rapports publiés au cours de l'exercice 1985-1986 :

* Quelques dimensions de l'insertion sociale de la jeunesse canadienne

* Les jeunes et l'éducation : une étude des 15-24 ans dans les systèmes d'éducation au Canada

* La santé des jeunes au Canada. Bilan, tendances et aspects phychosociaux

* Les femmes autochtones : un aperçu statistique (en collaboration avec le Programme des citoyens autochtones)

* Atlas des populations de la région métropolitaine de recensement de Toronto (en collaboration avec Multiculturalisme Canada)

La Direction a également publié, en collaboration avec le Secrétariat à la Jeunesse, les Sommaires des sept documents de recherche sur les jeunes qu'elle a produits : aspects linguistiques, activité économique, criminalité, santé, éducation, insertion sociale et famille.

Le **Secrétariat des subventions et contributions** veille à la gestion des systèmes et des méthodes d'attribution des subventions et contributions du Ministère.

Au cours de l'exercice de 1985-1986, outre le traitement des demandes de subvention ou de contribution, le secrétariat a mené les principaux projets suivants :

- réorganisation du service;
- suivi de la vérification de la première phase de la mise en place d'un système informatisé d'information de gestion;
- amélioration de la base de donnée pour obtenir des rapports typologiques et des graphismes;
- élaboration de nouveaux formulaires de financement.

Le secrétariat a aussi apporté des modifications au processus d'examen et d'approbation afin d'améliorer le service du public.

La **Direction des systèmes de gestion** remplit deux grandes fonctions :

* Mettre en application des méthodes d'examen et d'approbation des fonds versés par le Ministère à titre de subventions ou de contribution;

* Fournir de l'information de gestion en établissant et en maintenant des systèmes de gestion.

Au cours de l'exercice 1984-1985, la Direction a terminé la première phase - celle de l'établissement et de la mise en oeuvre - d'un système informatisé d'information de gestion. Grâce à ce système, la Direction peut fournir des rapports réguliers et des rapports spéciaux aux ministres et aux cadres supérieurs du Ministère.

Les méthodes d'examen et d'approbation ont été grandement modifiées, ce qui permet au Ministère d'offrir un meilleur service au public.

Enregistrement de la citoyenneté et promotion du civisme

L'acquisition de la citoyenneté constitue pour les immigrants un pas important vers l'intégration à la société canadienne et suppose de leur part une participation dynamique.

La Direction de l'enregistrement de la citoyenneté et de la promotion du civisme est chargée de l'application de la Loi de 1977 sur la citoyenneté. Dans le cadre de ses fonctions, elle accueille et renseigne les futurs citoyens et les prépare à la naturalisation en leur facilitant l'acquisition de connaissances de base sur le Canada et l'apprentissage de l'une des deux langues officielles.

Au cours de l'année, les juges des 28 cours de la citoyenneté réparties dans tout le pays ont accueilli 123 100 nouveaux citoyens, comparativement à 114 561 en 1984-1985. En outre, 45 827 Canadiens se sont procurés un certificat attestant leur citoyenneté; 1'année précédente, 40 533 certificats avaient été délivrés.

Le Ministère favorise les cours d'instruction civique et les cours de langue destinés aux immigrants au Canada, en vertu des accords fédéraux-provinciaux relatifs aux cours de langue et d'instruction civique et aux manuels de langues. Le Ministère rembourse aux provinces la moitié de la rénumération des enseignants et une partie, sinon la totalité, du coût des manuels requis. En 1985-1986, les sommes ainsi engagées se sont chiffrées à 8,9 millions de dollars.

Pendant l'année 1985-1986, le Ministère a amorcé un examen des accords, visant la possibilité de les renégocier avec les provinces. On compte parmi les sujets à l'étude : les objectifs du programme, les contrôles financiers et les mesures de comptabilité, la définition de la clientèle et de ses besoins, les mécanismes appropriés pour mettre en oeuvre le programme, l'évaluation et les coûts admissibles. Cet examen devra se terminer en 1986.

Un groupe de travail a été chargé de mettre au point un plan pour la promotion et l'enseignement du civisme. Il a notamment passé en revue les activités des différents ministères provinciaux de la culture, de la citoyenneté et de l'éducation pour dresser l'inventaire de leurs activités en matière de citoyenneté et de civisme.

Cours et bureaux de la citoyenneté canadienne

Comme par les années passées, la Direction a publié divers documents et collaboré à la mise au point de programmes destinés à favoriser, chez les immigrants adultes, l'acquisition de connaissances de base sur le Canada et l'apprentissage de l'une des langues officielles. Certaines de ces publications, et d'autres documents également, servent aussi à sensibiliser davantage les Canadiens aux droits et devoirs du citoyen canadien.

Développement de la citoyenneté

La Direction du développement de la citoyenneté permet aux Canadiens de participer de façon égale et équitable à toutes les sphères d'activité de la société canadienne. Une attention particulière est accordée, sous forme d'aide financière ou autre, aux jeunes, aux femmes, aux autochtones et aux personnes handicapées et aux organismes volontaires.

Par son aide, technique et financière, la **Direction de l'action volontaire** appuie, tant sur le plan national qu'à l'échelle régionale et locale, l'activité de diverses organisations bénévoles, de même que le bénévolat en général. (Les associations bénévoles sont des associations communautaires à but non lucratif qui s'intéressent aux affaires publiques.)

En 1985-1986, les dépenses se sont élevées à 1,2 million de dollars qui furent répartis entre les organisations nationales (80 %) et les groupements régionaux (20 %). À l'échelle nationale, la majeure partie des fonds a servi à financer le fonctionnement des organisations. Au niveau régional, les fonds ont été consacrés au financement de réunions, de conférences et d'autres activités axées sur la participation. Depuis 1977, des crédits supplémentaires sont consacrés au programme de Consultations sur l'avenir du Canada. En 1985-1986, les dépenses se sont élevées à 458 000 $.

Pour offrir une bonne source de renseignements aux organisations bénévoles, la publication du Ministère, Sources d'aide du gouvernement du Canada aux organisations de citoyens, a été largement diffusée. De plus, le personnel de la direction a répondu quotidiennement, par écrit ou au téléphone, à de nombreuses demandes de renseignements sur les possibilités d'aide financière de la part du gouvernement fédéral.

Le **Secrétariat de la condition des personnes handicapées** coordonne les activités des différents ministères et niveaux d'administration. Il est chargé également de coordonner la mise en application des recommandations contenues dans les rapports Obstacles, Suite au rapport et Rapport d'activité, publiés par le Comité spécial concernant les invalides et les handicapés.

À la suite de l'annonce qui en avait été faite le 10 décembre 1985, le Ministère a mis sur pied le Programme de participation des personnes handicapées (PPPH) qui permet au Secrétariat de fournir une aide technique et financière aux groupes de handicapés sans but lucratif pour des activités destinées à encourager la pleine participation des handicapés à la vie de la société.

Outre la mise en oeuvre du PPPH, le Secrétariat est chargé de préparer les rapports du Canada dans le cadre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées ainsi que sa participation à d'autres activités auxquelles sont associés les divers niveaux d'administration, les organismes bénévoles et les entreprises privées et qui s'inscrivent dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1983-1992), le secrétaire d'État étant ministre responsable de la condition des personnes handicapées.

Les programmes économiques et sociaux des divers ministères fédéraux traitant de questions telles que l'emploi, la formation, l'aide sociale et la justice affectent la jeunesse tout comme la population en général.

Le **Secrétariat de la jeunesse** fut établi en 1984 pour servir de point de convergence au gouvernement fédéral pour toutes les questions intéressant la jeunesse. Ses principales attributions étaient de recueillir et de dispenser de l'information, d'entreprendre des études, de rédiger des rapports, d'établir des liens avec les organisations et institutions intéressées des secteurs public, privé et bénévole, et de suggérer des orientations et des programmes concernant les jeunes. Le Secrétariat assurait un soutien au ministre d'État à la Jeunesse qui représentait les jeunes au sein du Cabinet et qui était l'interprète du gouvernement sur les questions concernant la jeunesse.

Le 26 mars 1986, le Premier ministre a demandé au ministre d'État à la Jeunesse d'aider le ministre de l'Emploi et de l'Immigration à exécuter un important volet de son mandat, celui de l'emploi chez les jeunes. Le Secrétariat a par la suite cessé ses activités. Entre-temps, certaines de ces fonctions ont été reprises par Emploi et Immigration.

L'Année internationale de la jeunesse aura mis à contribution, au Canada, de très nombreux et très divers groupes de jeunes, ainsi que d'autres organisations communautaires, sans oublier les entreprises, les syndicats et les gouvernements fédéral et provinciaux.

Le programme fédéral mis au point pour célébrer l'Année internationale poursuivait deux objectifs :

- encourager les jeunes à s'engager dans les institutions sociales, culturelles, politiques et économiques du Canada;

- sensibiliser la population aux préoccupations des jeunes, à leurs aspirations et à leur contribution à la société canadienne.

À la poursuite de ces objectifs dans le cadre des trois grands thèmes de l'Année internationale - participation, développement et paix -, un vaste échantillon de jeunes apprirent ce qu'était l'Année internationale et furent incités à y participer selon leurs propres intérêts et leurs propres aspirations.

Le **programme de subventions**, auquel avaient été affectés des crédits s'élevant à 9,9 millions de dollars, pour 1984-1985 et 1985-1986, contribua à financer environ un millier de projets de caractère local, régional, national ou international.

Le **Centre d'information** a produit et distribué de l'information sur les activités de l'Année internationale; il a pu ainsi y sensibiliser davantage les gens et les encourager à y participer plus nombreux. L'accent fut mis sur la production d'une documentation de base pour encourager et appuyer les activités organisées par les jeunes et les organisations de jeunesse.

Le **Comité consultatif** de l'Année internationale a servi de vase communicant entre les jeunes et le gouvernement et a permis aux jeunes de participer davantage aux décisions du gouvernement.

Cinq forums régionaux furent organisés sous l'égide du comité consultatif et ont donné aux jeunes l'occasion de dialoguer et d'établir leurs propres stratégies pour répondre à leurs aspirations.

Les initiatives des ministères fédéraux au cours de l'Année internationale de la jeunesse sont venues appuyer les efforts déployés par les jeunes et ont touché à toute la gamme des intérêts et des aspirations de la jeunesse. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord a versé des fonds pour la mise sur pied de services communautaires organisés par les jeunes autochtones sur les réserves et dans le Nord; le ministère de la Santé et du Bien-être a financé des groupes d'entraide à l'intention des jeunes chômeurs et a embauché de jeunes autochtones pour s'occuper de la promotion de la santé dans les réserves; l'administration des Territoires du Nord-Ouest a fait participer, à un forum de la jeunesse, des jeunes, autochtones et autres, provenant de toutes les collectivités des Territoires du Nord-Ouest; le ministère de la Consommation et des Corporations a financé des séances d'information ayant pour but d'aider les jeunes qui éprouvaient des difficultés en ce qui a trait à la consommation; le ministère de la Justice a organisé un forum national sur les jeunes face à la loi.

Même si les besoins des jeunes n'étaient pas tous nécessairement satisfaits à la fin de l'Année internationale, ni leurs problèmes nécessairement tous résolus, on peut dire, malgré tout, qu'un grand nombre de jeunes Canadiens

- ont appris à mieux articuler leurs besoins et leurs aspirations et à s'organiser pour les réaliser,
- ont une image plus positive d'eux-mêmes,
- sont mieux motivés pour participer au développement de leur collectivité et de la société.

La **Direction Participation-Jeunesse** a pour objectif d'inciter les jeunes à participer davantage à la vie de la société canadienne. En 1985-1986, elle l'a fait par le truchement de trois programmes : Hospitalité-Canada, Katimavik et le Programme du Commonwealth pour la jeunesse.

Hospitalité-Canada permet à des jeunes Canadiens âgés de 14 à 22 ans, ou à ceux qui fréquentent à plein temps un établissement d'enseignement postsecondaire, de mieux se familiariser avec une autre région du Canada et, grâce à des voyages-échanges réciproques, de mieux se connaître et mieux se comprendre. Il existe deux modes de financement : les subventions, dans le cas des voyages-échanges organisés directement par le Secrétariat d'État, et les contributions, dans le cas de ceux qui sont organisés par des organisations non gouvernementales. En 1985-1986, le Secrétariat d'État a versé 6,5 millions de dollars en subventions et 3,5 millions en contributions. Au total, 20 000 jeunes Canadiens ont bénéficié de ces voyages-échanges au cours de l'année.

Katimavik était administré par OPCAN, société sans but lucratif financée par le Secrétariat d'État. Les participants étaient répartis en groupes de 12 et faisaient bénévolement des travaux pour les localités qui les accueillaient; certains s'occupaient d'entretenir des bâtiments ou des terrains, d'autres faisaient de la construction, d'autres encore oeuvraient auprès des handicapés ou des personnes âgées. Le programme avait aussi un aspect éducatif : les participants avaient, par exemple, l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle et de mieux se sensibiliser à la préservation de l'environnement. En 1985-1986, des crédits de 19,7 millions ont été affectés au programme; 132 projets ont été réalisés et 1 600 jeunes y ont participé. Le gouvernement fédéral a abandonné ce programme.

Le **Programme du Commonwealth pour la jeunesse** a pour but de permettre à la jeunesse de mieux se comprendre sur le plan international, notamment en offrant aux jeunes travailleurs des cours de formation à quatre endroits stratégiques du Commonwealth. Le gouvernement canadien contribue, par l'entremise du ministère des Affaires extérieures, pour environ 30 p.100 au budget du programme. En 1985-1986, le Canada a accueilli la Conférence Commonwealth pour la jeunesse, organisée par le programme du Commonwealth pour la jeunesse. Le congrès a regroupé 80 délégués de 52 pays.

Le **Programme de promotion de la femme** du Secrétariat d'État est, au gouvernement fédéral, le principal programme d'aide aux associations bénévoles vouées à l'amélioration de la condition féminine. Il comprend des services de consultation, d'information et d'aide financière et a pour objectif d'encourager la pleine participation des femmes à la vie de la société canadienne en leur permettant de mieux s'intégrer à tous les aspects de la vie de leur milieu et en pressant les grandes institutions de prendre des mesures concrètes pour améliorer leur condition.

Le Programme de promotion de la femme permet d'offrir une aide financière ou autre ainsi que des conseils aux associations de femmes et autres associations bénévoles qui cherchent à améliorer la condition des Canadiennes. En 1985-1986, une somme de 10 769 000 $ a permis de financer plus de 675 projets à l'échelle nationale et régionale.

Les activités financées servent à améliorer les compétences en matière d'organisation, favorisent l'échange d'information et assurent la défense des intérêts des femmes. De concert avec des établissements d'enseignement et autres institutions, le programme de Promotion de la femme favorise la promotion des intérêts des femmes et de l'égalité de leur représentation au niveau décisionnel.

Tout en accordant surtout son attention à l'avènement de l'autonomie financière des femmes et à l'élimination de la violence qui leur est faite, le Programme touche aux secteurs de l'éducation et de la formation, de la culture, de la santé et du droit. Les principaux groupes cibles sont les femmes handicapées, les immigrées et les membres des minorités identifiables ainsi que les femmes des milieux isolés.

L'année 1985 a été particulièrement importante pour les femmes. En effet, les dispositions sur les droits à l'égalité de la Charte canadienne des droits et libertés sont entrées en vigueur au cours de l'année. Le gouvernement a accordé une aide aux associations de femmes qui s'intéressent aux questions juridiques, notamment au Fonds d'action et d'éducation juridique pour les femmes, pour mener à bien des activités portant sur la Charte, notamment dans le domaine de la sensibilisation et de la recherche.

De plus, 1985 a marqué la fin de la Décennie des Nations Unies pour la femme. À cette occasion, ont été tenus une conférence mondiale des Nations Unies et un forum parallèle d'organisations non gouvernementales à Nairobi (Kenya). Le programme a assuré la coordination de la participation canadienne au forum.

Une large partie des ressources du programme est consacrée aux groupements de femmes, mais le Ministère assume aussi la responsabilité de l'administration d'une caisse spéciale de dotation pour l'établissement de cinq chaires d'études féminines dans des établissements d'enseignement postsecondaire du Canada, sur une période de cinq années, de 1983 à 1988. En 1985-1986, l'Université Laval a créé la cinquième et dernière de ces chaires prévue pour 1987-1988.

La **Direction des citoyens autochtones** assure la coordination et l'administration de programmes destinés aux associations d'Indiens inscrits, d'Indiens non inscrits, de Métis et d'Inuit. En avril 1983, le **Programme des centres d'accueil autochtones** (l'ancien Programme des migrants autochtones) a été approuvé pour une période de cinq ans. Mis sur pied en collaboration avec les centres d'accueil, le programme contribue financièrement au fonctionnement de ceux-ci et vise à améliorer la qualité de vie des autochtones des milieux urbains. Les centres d'accueil sont des organisations autonomes qu'administrent des représentants locaux et qui offrent aux autochtones des services socio-culturels pour les aider à s'adapter à la vie urbaine et aux grands secteurs d'activité de la société canadienne tout en conservant leur identité culturelle. Au cours de l'année, le Ministère a versé 16 millions de dollars à 95 centres répartis dans tout le Canada ainsi qu'à l'Association nationale qui regroupe 16 centres d'accueil.

En mai 1983, le **Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives** (l'ancien Programme de financement de base des associations autochtones) a été reconduit pour une période de trois ans. Ce programme permet de verser des fonds de fonctionnement aux associations autochtones pour leur permettre de faire valoir les intérêts des groupes qu'elles représentent. En 1985-1986, quatre associations nationales et 55 associations provinciales ou territoriales se sont partagé 14,4 millions de dollars. Elles ont également bénéficié d'un montant supplémentaire de 325 000 $ qui a servi à la publication de journaux.

Également en mai 1983, le **Programme de financement des affaires constitutionnelles des autochtones** a été approuvé pour une période de trois ans. Ce programme permet de verser à quatre associations nationales et à quatre associations territoriales des fonds pour favoriser les activités de recherche, de consultation et de participation en ce qui a trait à l'évolution de la constitution. En 1985-1986, ces associations ont obtenu 3,9 millions de dollars, dont une partie a été consacrée aux problèmes constitutionnels des femmes autochtones.

Le **Programme d'accès des autochtones du Nord à la radiotélédiffusion** a été établi pour une période de quatre ans en avril 1983. Ce programme est l'un des résultats concrets de la politique de radiodiffusion dans le Nord qu'ont formulée trois ministères fédéraux : celui des Communications, celui des Affaires indiennes et du Nord et le Secrétariat d'État. Il permet aux sociétés de communications autochtones et indépendantes du Nord de produire des émissions régionales de radio et de télévision qui mettent en valeur les langues et les cultures autochtones. Au cours de l'année, 8,6 millions de dollars ont été consacrés à ce programme.

Un total de 3,6 millions de dollars a été affecté, en 1985-1986, au **Programme de communications sociales des autochtones** qui permet aux citoyens autochtones de prendre en mains leur propre réseau de communications modernes. Grâce à ce programme, les sociétés concernées peuvent poursuivre leurs activités - radio communautaire, programmation, production et distribution de journaux, promotion des communications - et obtenir une formation journalistique ou technique. Le programme a été prolongé de deux ans et on y a ajouté des fonds d'investissement pour aider à la réparation des locaux et à la modernisation de l'équipement.

Le **Programme des femmes autochtones** permet de verser aux associations concernées des fonds pour leur permettre d'améliorer la condition de la femme autochtone. En 1985-1986, 1,9 million de dollars ont ainsi été consacrés à des fins d'organisation, à des initiatives culturelles et à des activités socio-économiques affectant la communauté autochtone.

En juin 1983, le **Programme du développement social et culturel des autochtones** a été reconduit pour une période de cinq ans et doté d'un élément nouveau qui prévoit la promotion des langues autochtones, dont presque toutes sont menacées d'extinction. En 1985-1986, 1,5 millions de dollars ont été accordés à diverses activités destinées à ranimer et à protéger le patrimoine culturel autochtone.

Multiculturalisme

En 1985-1986, il s'est produit un certain nombre d'événements majeurs qui devaient avoir des effets à court et à long terme sur le développement du multiculturalisme au Canada.

- La première Conférence fédérale-provinciale-territoriale sur le multiculturalisme a eu lieu en mai 1985 à Winnipeg, grâce à l'initiative du ministre d'État au Multiculturalisme.

- On a créé, à la Chambres des communes, un Comité permanent du multiculturalisme qui servira de point de convergence pour les questions touchant le multiculturalisme.

- Un examen complet de la politique du multiculturalisme a été entrepris en vue d'élaborer une nouvelle politique visant à assurer l'égalité des chances à tous les Canadiens sur les plans économique, social, politique et culturel.

- Étant donné l'importance attachée par le gouvernement à l'économie et à l'égalité des chances, le ministre a annoncé la tenue, en avril 1986, d'une importante conférence nationale intitulée Le multiculturalisme, une bonne affaire et portant sur les moyens à prendre pour exploiter pleinement les ressources humaines multiculturelles de notre pays dans l'intérêt de tous les Canadiens.

- Le 21 mars 1986, le Premier ministre a proclamé la Deuxième décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et invité tous les Canadiens à intensifier leurs efforts en vue d'éliminer le racisme et la discrimination raciale.

- Le même jour, le Ministre a déposé à la Chambre des communes le document L'égalité ça presse! Rapport d'activité, qui décrit les mesures que le gouvernement du Canada a prises pour donner suite aux recommandations du rapport L'égalité ça presse! publié par le Comité spécial sur la participation des minorités visibles à la société canadienne, qui était composé de représentants de tous les partis.

Le **Programme du multiculturalisme dans l'enseignement**, qui est une priorité de Multiculturalisme Canada, renforce le multiculturalisme au Canada en fournissant une aide technique et financière à des projets touchant notre système d'enseignement et l'information publique.

En 1985, une aide a été fournie pour l'élaboration de matériel d'enseignement et d'apprentissage axé sur le multicuturalisme, pour la recherche et pour la tenue de conférences. On a aussi aidé des oganisations comme le Conseil canadien pour l'enseignement multiculturel et interculturel et le Collectif de recherches interculturelles.

Le Ministère a continué à appuyer les projets visant à sensibiliser les professionnels au fait multiculturel (ateliers, programmes d'échange pour les commissaires et les administrateurs d'école). Des échanges entre l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont été organisés.

En outre, le programme a renforcé ses contacts avec d'autres programmes de financement fédéraux dans les domaines de la citoyenneté et de l'éducation, pour assurer la prise en compte du caractère multiculturel de la société canadienne. Des contacts ont été entretenus au niveau international. Multiculturalisme Canada a été représenté à un séminaire parrainé par l'OCDE et intitulé "L'éducation dans les sociétés multiculturelles", qui a eu lieu à Ljubljana, en Yougoslavie, en octobre 1985.

L'amélioration des relations interraciales est une priorité du secteur du Multiculturalisme. Par conséquent, la **Direction des relations interraciales** a continué de fournir, en ce domaine, de l'aide technique et financière à divers organismes.

Au cours de la dernière année, la Direction des relations interraciales a continué à examiner les questions touchant les minorités visibles, soulevées dans les rapports L'égalité ça presse!, Abella et Égalité pour tous.

La Direction a notamment entretenu des relations avec l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) pour aider à l'amélioration des rapports entre la police et les minorités. Parmi les principaux progrès accomplis l'an dernier, mentionnons la création d'un comité national de liaison entre la police et les communautés multiculturelles, composé de chefs de police et de représentants des minorités visibles. En outre, Multiculturalisme Canada et l'ACCP ont commandé une étude sur le recrutement de membres de minorités par les services de police, les méthodes de formation interculturelle et les moyens de renforcer la liaison entre les services de police et les minorités du Canada. Un plan d'action concernant la mise à exécution des recommandations de cette étude sera établi en 1986-1987.

La Direction a appuyé le Colloque national sur les relations interraciales organisé par la Fédération canadienne des maires et des municipalités. Multiculturalisme Canada et la Fédération collaborent étroitement en vue de susciter les changements institutionnels nécessaires à l'avancement des minorités culturelles et raciales dans notre société.

En collaboration étroite avec Emploi et Immigration Canada, la Direction a organisé le premier programme national de formation interculturelle pour les agents de l'immigration. Il s'agit d'amener ceux-ci à mieux connaître et comprendre les divers groupes ethnoculturels et raciaux qui composent la société canadienne.

La Direction a continué à travailler avec d'autres ministères et organismes fédéraux à l'examen des questions touchant l'équité en matière d'emploi et la représentation des minorités visibles dans les communications gouvernementales.

Enfin, la Direction des relations interraciales a été chargée de coordonner la participation du Canada au Programme d'action des Nations Unies pour la Deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale.

Les immigrantes

En 1985-1986, Multiculturalisme Canada a continué à venir en aide aux immigrantes, aux femmes membres de minorités visibles et aux réfugiées, par le biais de projets de développement communautaire et d'initiatives gouvernementales visant l'intégration à long terme de ces groupes.

Au niveau communautaire, une aide financière a été accordée au National Follow-Up Committee on Immigrant Women pour lui permettre de continuer à renforcer les réseaux provinciaux, et à organiser, en collaboration avec l'ensemble de la communauté des immigrants, une deuxième conférence nationale sur les immigrantes et les femmes membres de minorités visibles, qui devrait avoir lieu en novembre 1986. Au niveau fédéral, le ministre d'État a parrainé une rencontre entre 47 délégués d'organisations d'immigrants et de membres de minorités visibles et les ministres de la Condition féminine, de Santé et Bien-être social et d'Emploi et Immigration ainsi que le secrétaire d'État. À l'issue de cette réunion, tenue le 3 juin 1985, les ministères en question ont créé un comité interministériel chargé d'examiner les recommandations formulées par les participants. En outre, le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État et Multiculturalisme Canada aident le National Action Committee on Immigrant and Visible Minority Women et les femmes membres de minorités visibles à faire des démarches auprès des ministres.

Ces initiatives ont favorisé une prise de conscience de la situation socio-économique des immigrantes et des femmes membres de minorités visibles et jeté les fondements d'une structure permettant aux ministères fédéraux dont les activités touchent les femmes de continuer à mener une action concertée.

Activités d'ordre général

Le **Programme des études ethniques canadiennes** appuie la recherche en sciences humaines, en sciences sociales, en communications et en beaux-arts, qui porte sur des aspects importants du pluralisme culturel. En 1985-1986, il comportait cinq volets : recherche sur les groupes ethniques, accueil de conférenciers, aide à la création de chaires d'études ethniques, bourses de recherche multiculturelle et conférences sur des questions intéressant les ethnies. Parmi les activités menées en 1985-1986, mentionnons la création d'une chaire d'études estoniennes à l'université de Toronto, l'octroi de six bourses, principalement à de jeunes universitaires, et le financement d'environ 25 projets de recherche ou de conférence, à savoir : la 8e conférence biennale de la Société canadienne d'études ethniques, tenue en octobre à Montréal; le Symposium international sur le pluralisme culturel, qui donnait suite à une étude de l'UNESCO sur la question. Le rapport de cette étude, intitulé Cultural Pluralism and Cultural Identity: The Experience of Canada, Finland and Yugoslavia, a été publié par l'UNESCO en 1985. Ce document est le fruit de plusieurs années de travaux menés en collaboration par les trois pays sous la direction de Multiculturalisme Canada.

Les fonds du **Programme d'édition et de publication** ont servi au financement de la réalisation de bons ouvrages sur le multiculturalisme canadien. Des subventions ont été accordées pour la recherche, la rédaction, la traduction (à partir de langues ancestrales) ou la publication d'ouvrages éducatifs, littéraires ou historiques portant sur les contributions ou les points de vue de groupes ethnoculturels.

Les ouvrages publiés en 1985-1986 grâce à cette aide sont Letters to Marcia, A Teacher's Guide to Anti-Racist Education, d'Enid Lee, Another Country, d'Henry Kreisel, choix de textes dans lesquels l'auteur décrit comment il s'est adapté à la vie canadienne, et Spadina, recueil de photographies sur les gens qui ont vécu et travaillé dans le quartier du vêtement de Toronto. Jorge Etcheverry a obtenu une bourse de recherche pour la rédaction en français d'une anthologie sur la littérature chilienne au Canada, intitulée Le Moi en crise : Écrivains chilo-canadiens. Le programme a également servi à financer la présentation, à la Bibliothèque nationale, d'extraits d'ouvrages de 30 auteurs canadiens d'origines culturelles diverses sur le thème du passage de l'adolescence à l'âge adulte, à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse.

Le **Programme d'épanouissement culturel** encourage et appuie l'apprentissage des langues ancestrales (c'est-à-dire les langues autres que l'anglais, le français et les langues autochtones). En 1985-1986, le Ministère a versé 3,5 millions de dollars à 1 500 écoles complémentaires du pays pour aider plus de 120 000 élèves appartenant à 62 groupes linguistiques différents à conserver leur patrimoine linguistique et culturel. Le Ministère a aidé au financement d'un grand nombre de conférences, séminaires et ateliers uniculturels et multiculturels (aux niveaux national et régional) destinés à favoriser le perfectionnement des professeurs de langue ancestrale et l'élaboration de programmes d'études. En outre, il a lancé plusieurs projets visant à promouvoir l'enseignement de la langue ancestrale en tant que ressource économique (par exemple, un vidéo de 20 minutes intitulé Unlocking Canada's Linguistic Resources; une série d'ateliers de trois jours tenus dans 15 villes).

Le **Programme des arts de la scène et des arts plastiques** fait connaître les communautés ethnoculturelles au moyen de films, de vidéos, de pièces de théâtre et de manifestations d'art populaire. Des subventions de démarrage sont versées à des artistes membres de minorités ethniques pour les aider à se faire connaître du public ou à attirer l'attention de celui-ci sur le multiculturalisme. En 1985-1986, deux projets en particulier ont retenu l'attention : la projection de films importants sur le multiculturalisme par l'Institut canadien du film dans des cinémas de répertoire de huit villes canadiennes, et la présentation de la pièce Sun, de Dennis Foon, dans les écoles par le Young Peoples Theatre.

Comme les statistiques révèlent que les minorités ethniques sont mal représentées dans les médias, il a été décidé d'établir un groupe de travail interministériel qui aura pour tâche d'examiner la possibilité de créer un comité consultatif national sur la diversité culturelle dans le domaine de la radio télédiffusion.

Le **Programme d'intégration culturelle** appuie les initiatives du secteur bénévole visant à aider les immigrants et les réfugiés à surmonter les obstacles qui les empêchent de participer pleinement à la vie canadienne. Le budget qui y est affecté est réparti en grande partie par les bureaux régionaux et locaux du Ministère. En 1985-1986, ce budget prévoyait le versement d'une certaine somme aux initiatives spéciales visant à donner suite aux recommandations du rapport L'égalité ça presse!

Parmi les autres initiatives appuyées, mentionnons : une partie de la conférence annuelle sur l'enseignement de l'anglais langue seconde visant à évaluer les besoins des nouveaux arrivants en matière de cours de langue; une conférence des organismes au service des immigrants de l'Ouest canadien; la mise sur pied d'un groupe de travail sur les besoins des nouveaux arrivants en matière de santé mentale; la mise au point de matériel de téléenseignement par Television Language Training Inc. Priorité est accordée aux immigrantes et aux femmes membres de minorités visibles dans le cadre de ce programme.

Pour faciliter la compréhension entre les différentes cultures, le **Programme de communications interculturelles** permet de financer plus de 50 organisations multiculturelles et multiraciales bénévoles. Dans de nombreuses villes, ces organisations agissent comme plaques tournantes du multiculturalisme. Elles visent principalement à promouvoir le développement interculturel. En plus de financer ces organisations, le Ministère a versé 120 000 dollars pour le fonctionnement et les activités du Conseil ethnoculturel du Canada en 1985-1986.

Le **Programme d'aide aux groupes** appuie la création d'organisations ethnoculturelles communautaires visant à répondre aux besoins et aux aspirations des groupes qu'elles représentent. Parmi la vingtaine d'organisations ethnoculturelles nationales qui ont reçu des fonds pour le fonctionnement, mentionnons le United Council of Filipino Associations in Canada, l'Association nationale des Canadiens d'origine indienne, le Comité des Ukrainiens-Canadiens et la Fédération canado-arabe. Le Ministère a également versé des fonds à des organisations locales et régionales pour les aider à répondre aux besoins de leurs collectivités en matière de développement.

En 1984, le **Conseil canadien du multiculturalisme** a été réorganisé de façon à former une organisation de 65 membres, dotée d'un exécutif de 15 membres, de cinq vice-présidents régionaux et d'un président national. Les membres du conseil, qui représentent diverses ethnies, ne sont pas nommés pour leur appartenance à un groupe en particulier, mais pour leur compétence et leur expérience en matière de multiculturalisme. L'organisme conseille le ministre et ses collaborateurs de façon indépendante et objective sur les besoins des collectivités touchées et la priorité à accorder aux questions qui les concernent.

Culture canadienne

Le Ministère favorise la connaissance et la compréhension du Canada, de ses symboles, de ses traditions, de son patrimoine et de sa culture en organisant des cérémonies officielles, en appuyant des festivals nationaux et en encourageant les études canadiennes.

Dans le cadre de ses programmes et de ses activités, la **Direction des études canadiennes** a pris toute une série d'initiatives pour apporter une aide technique et financière à certaines personnes, à certaines organisations et à certaines entreprises commerciales et sociétés canadiennes dans le but de faire avancer les études canadiennes.

Voici les grandes catégories retenues en priorité pour 1985-1986 dans le cadre du Programme des études canadiennes :

* L'histoire sociale du Canada;
* L'économie du Canada;
* Le Canada, pays septentrional;
* L'enseignement professionnel (études de cas);
* Le contexte culturel canadien;
* Les programmes d'études en sciences dans une perspective canadienne.

Le gouvernement du Canada a pris diverses initiatives dans ces domaines, à savoir : le Programme des bourses littéraires en études canadiennes, qui a permis de verser à cinq écrivains des subventions de 10 000 $ chacune, réparties sur deux ans, pour la rédaction de manuels; un programme qui couvre les frais d'élaboration de matériel didactique, imprimé, audio-visuel, informatisé ou assisté par ordinateur; le Programme des prix d'excellence, qui a permis de décerner cinq prix de 5 000 $ chacun en 1985-1986, quatre pour l'excellence en enseignement et un pour une oeuvre de mérite. Aux termes du programme visant à appuyer les travaux des organisations bénévoles nationales vouées à l'avancement des études canadiennes, le Ministère a subventionné, en 1985-1986, le Bureau des études canadiennes de l'Association des collèges communautaires du Canada (300 103 $), la Fondation d'études du Canada (263 717 $) et l'Association des études canadiennes (161 500 $). Un autre programme a pour but de favoriser l'information du public au moyen de l'enseignement à distance, ce qui encourage la production de matériel didactique et de projets à l'intention des adultes.

La Direction a aussi appuyé financièrement, en collaboration avec le Programme des centres de spécialisation du Ministère, le lancement de la revue historique Horizon Canada.

En outre, elle a investi dans l'avenir des études canadiennes par le truchement de son programme visant à inciter davantage le secteur privé (par exemple, les fondations et les entreprises canadiennes) à accroître son soutien aux études canadiennes. Le Ministère verse, à ce titre, des subventions paritaires qui peuvent aller jusqu'à 25 000 $ pour chaque projet.

En 1985-1986, la Direction des études canadiennes a analysé 190 demandes dont 67 donnèrent lieu à un financement global de 2 013 436 $. Elle a aussi reçu 29 candidatures pour les prix d'excellence et les bourses littéraires, et décerné 10 prix d'une valeur globale de 75 000 $. Les décisions se fondent sur un système externe d'évaluation et les candidatures doivent être présentées à date fixe.

De plus, la direction coordonne l'action fédérale en matière d'études canadiennes; c'est ainsi qu'elle encourage les divers ministères et organismes fédéraux qui participent à ce programme à oeuvrer de concert pour répondre aux besoins qui se font jour dans le domaine; par ailleurs, elle donne aux intéressés les renseignements voulus sur les travaux qui se font à ce sujet.

Le programme fait actuellement l'objet d'une révision qui pourrait mener à une réorientation des mesures de soutien à l'égard des études canadiennes.

La **Direction du cérémonial d'État** assure la promotion des symboles nationaux, organise les cérémonies officielles et contribue à assurer la présence de la Couronne au Canada en coordonnant les visites royales.

En 1985-1986, elle a organisé la visite royale du Prince Andrew au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Ontario, celle de la Reine Elizabeth, la reine mère, en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta, celle du Duc d'Edimbourg en Alberta, et celle de la Princesse Alexandra en Ontario. La Direction a versé une contribution financière pour les fêtes du centenaire de Vancouver et elle a en outre participé à la planification de la visite de Leurs Altesses Royales le prince et la princesse de Galles à Vancouver en 1986.

Des services de secrétariat ont été dispensés aux comités provinciaux et territoriaux de la Fête du Canada, dont les membres, des bénévoles, mettent sur pied les fêtes qui se déroulent le 1er juillet dans tout le pays. La Direction a aussi organisé les cérémonies officielles qui ont eu lieu sur la colline du Parlement et auxquelles a pris part le gouverneur général. Toute l'année, elle a continué d'administrer le programme de distribution de drapeaux et d'épinglettes par l'entremise des sénateurs et des députés fédéraux.

Expositions nationales et foires régionales : En 1985-1986, le programme visant à assurer une présence canadienne aux expositions nationales et aux foires régionales a été transféré au Secrétariat d'État. D'importants objets d'exposition ont été mis au point et présentés à l'Exposition nationale canadienne, à l'Exposition nationale du Pacifique et à l'Exposition de Québec ainsi qu'à six foires régionales de moindre importance tenues un peu partout au pays.

Droits de la personne

Le Direction des droits de la personne vise à accroître la jouissance des droits de la personne et à favoriser le respect des engagements nationaux et internationaux pris par le Canada à ce sujet.

Le travail s'est rapporté principalement aux organismes non gouvernementaux, aux ministères fédéraux et provinciaux et aux organismes de l'Organisation des Nations Unies. En outre, le personnel de la Direction des droits de la personne a comparu devant le Sous-comité parlementaire sur les droits à l'égalité. Des avis techniques, y compris des publications, ont été diffusés au public et aux organismes bénévoles. Les principales activités relatives aux droits de la personne sont regroupées sous deux rubriques :

* promotion et sensibilisation;
* activités intergouvernementales et internationales.

Le Ministère a aussi donné son avis sur un certain nombre de changements que divers ministères envisageaient d'apporter notamment à leurs politiques et à leurs programmes du point de vue des droits de la personne.

Deux manifestations organisées à l'intention du Ministère par le Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa ont permis d'obtenir des avis sur des questions d'envergure internationale. Le Ministère a parrainé une consultation intitulée "Les organisations non gouvernementales canadiennes et les organismes internationaux des droits de la personne", laquelle s'est tenue à Ottawa les 13 et 14 janvier 1986. La consultation a aidé le Ministère dans son travail et elle a été utile aux organisations non gouvernementales dans leurs échanges subséquents avec le gouvernement. Le Centre a aussi organisé un débat public sur l'apartheid qui s'est tenu à Ottawa le 10 décembre 1985, Journée internationale des droits de l'homme.

Promotion et sensibilisation

Ce secteur déploie d'immenses efforts pour susciter une compréhension et une jouissance accrues des droits de la personne et des libertés fondamentales. Il a accordé une aide financière, un appui technique et des ressources documentaires aux organismes non gouvernementaux dans le but surtout de les aider à promouvoir et à protéger les droits de la personne au Canada.

Le Ministère a parrainé un certain nombre de documentaires dont voici un aperçu.

Au Québec, on a produit un prototype de montage audiovisuel, Il faut se parler...des droits à l'égalité, consacré plus particulièrement à la discrimination fondée sur la race et le sexe. Y sont joints un guide de l'enseignant et un objet symbolique à remettre aux jeunes enfants.

La trousse d'information sur la Charte canadienne des droits et libertés, mise au point par le Confederation College of Applied Arts and Technology et intitulée La Charte et vous, a été distribuée au réseau anglophone des collèges communautaires du Canada. La trousse comprenait une vidéo-cassette d'une heure, un guide pratique pour les élèves, un livre du maître et une affiche publicitaire.

La Charte canadienne des droits et libertés : Guides des élèves et manuel du professeur, préparé par la Vancouver Public Legal Education Society, a été bien accueilli par les enseignants des écoles secondaires comme matériel didactique à utiliser en classe partout au Canada.

Le Ministère a financé un travail de recherche intitulé Politiques du personnel anti-discriminatoires : Implications de la législation sur les droits de la personne pour les employeurs et les syndicats par Harish C. Jain, professeur de relations industrielles et du personnel à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université McMaster. Cet ouvrage traite des conséquences de la législation sur les droits de la personne pour les pratiques de recrutement et de sélection des employés.

Les dépenses effectuées en 1985-1986 au titre des subventions et contributions se sont élevées à 1 042 231 $. Les fonds ont servi à appuyer différentes activités mises sur pied par une vaste gamme d'organisations s'intéressant à la promotion et à la protection des droits de la personne. Voici quelques exemples.

En Colombie-Britannique, la Thomson-Nicola Human Rights Society a donné des conférences aux écoliers sur la Charte canadienne des droits et libertés. La Société a aussi organisé une réunion portant sur la Charte et les droits de la personne en Colombie-Britannique, à laquelle ont assisté les membres de la chambre de commerce de Kamloops et les clubs Rotary.

Le Conseil canadien des chrétiens et des juifs, division de la Région de l'Atlantique, a élaboré des programmes d'études sur les droits des détenus à partir de travaux de recherche sur les répercussions de l'article 15 de la Charte canadienne sur le système correctionnel. Le Conseil a organisé onze séances de formation au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse à l'intention du personnel des services correctionnels.

Une contribution a été versée à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour la réalisation du projet "Nos droits sont sacrés" consistant à mettre au point, à l'intention des écoles, une trousse d'information sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Le **Programme de contestation judiciaire** permet d'accorder une aide financière aux personnes et aux groupes admissibles qui cherchent à faire préciser par les tribunaux les droits garantis par la Charte canadienne ou par d'autres dispositions de la Constitution en matière de langues officielles et d'égalité. En 1985-1986, l'administration du programme a été transférée au Conseil canadien de développement social pour une période de cinq ans.

La **Bourse canadienne Bora Laskin pour la recherche sur les droits de la personne,** décernée par le Secrétaire d'État du Canada et administrée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, d'une valeur maximale de 45 000 $, a été créée pour encourager la recherche multidisciplinaire et interdisciplinaire et l'avancement des connaissances dans le domaine des droits de la personne au Canada. Elle vise également à assurer la contribution à l'étude des droits de la personne du monde des arts, des sciences humaines et des sciences sociales ainsi que du journalisme et du droit. Tout au cours de l'année 1985-1986, le premier récipiendaire, Douglas Sanders, professeur de droit à l'Université de la Colombie-Britannique, a travaillé sur une recherche intitulée L'élaboration de normes pour le traitement des populations autochtones au Canada et dans le monde. La deuxième Bourse Bora Laskin a été attribuée à Peter Cumming, professeur de droit à l'Osgoode Hall Law School de l'Université York. La recherche du professeur Cumming s'intitule Les droits à l'égalité et les personnes handicapées.

Dans le domaine des droits de la personne, le ministère participe à des **activités intergouvernementales et internationales.** Ce travail contribue à accroître le développement et l'efficacité du système international de promotion et de protection des droits de la personne par l'entremise de l'Organisation des Nations Unies et à l'intérieur même du Canada.

Les 12 et 13 septembre 1985, le secrétaire d'État du Canada a présidé une conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables des droits de la personne, dont l'objet était d'étudier diverses questions relatives aux engagements nationaux et internationaux pris par le Canada dans le domaine des droits de la personne. Cette conférence avait été planifiée et organisée par le secteur concerné en consultation avec d'autres ministères fédéraux par l'intermédiaire du Comité permanent fédéral-provincial-territorial des fonctionnaires chargés des droits de la personne. Les ministres ont examiné diverses mesures destinées à mieux protéger les droits de la personne au Canada, isolant en outre un certain nombre de questions d'intérêt commun : la participation du Canada au Programme (décennal) d'action mondial concernant les personnes handicapées; les mesures à prendre pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale; l'enseignement des droits de la personne.

Le secteur veille aussi à la préparation des rapports sur la mise en oeuvre au pays des traités internationaux auxquels le Canada adhère. Ces rapports sont préparés en étroite collaboration avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les ministères et organismes fédéraux ayant la responsabilité de l'application des diverses mesures prévues par les traités.

Au cours de l'année 1985-1986, le secteur a travaillé à préparer les 7e et 8e rapports sur la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et a comparu devant le Comité des droits de la personne aux Nations Unies lors de l'examen du 6e rapport du Canada. Durant la même période le secteur a travaillé à la préparation des articles 6 à 9 et 10 à 12 du deuxième rapport du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et sur la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes.

Les rapports sont mis à la disposition du public afin que celui-ci puisse prendre note des mesures adoptées par les gouvernements pour appliquer les traités et se familiariser avec les responsabilités contractées par le Canada en devenant partie à ces traités.

Le secteur a également préparé des réponses à diverses demandes d'information de l'Organisation des Nations Unies, dont une portant sur les activités d'information du public dans le domaine des droits de la personne et une autre portant sur les mesures adoptées pour appliquer le programme de la Deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale.

Le secteur a également fourni des représentants au sein des délégations canadiennes envoyées auprès de divers organismes des Nations Unies, notamment la Commission des droits de l'homme, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

ADMINISTRATION *1985-1986*

ET OPÉRATIONS RÉGIONALES

RAPPORT ANNUEL

ADMINISTRATION ET OPÉRATIONS RÉGIONALES

Le Programme de l'administration et des opérations régionales veille à la coordination des politiques et offre aux divers secteurs du ministère d'imposants services de gestion.

Pratiques de gestion

Ce secteur est chargé d'élaborer et de tenir à jour un système de gestion intégrée qui tient compte à la fois des besoins du Ministère et de ceux du gouvernement. Il se compose de sept directions et directions générales.

La **Direction générale des finances** assume la responsabilité des contrôles financiers et offre des services et des avis aux gestionnaires et aux cadres supérieurs pour assurer l'application de la Loi sur l'administration financière ainsi que des directives et règlements financiers. Depuis sa réorganisation en septembre 1985, la Direction générale veille à la planification des opérations du Ministère et assume les responsabilités de la Direction de l'amélioration de la gestion, veillant ainsi à la qualité des méthodes de gestion.

En 1985-1986, la Direction générale des finances a complété la mise en place du système de contrôle financier (FINCON) dans les bureaux régionaux. Elle a diffusé une nouvelle politique financière en matière de subventions et de contributions et a mis au point un guide financier et comptable destiné aux organisations à but non lucratif. À la demande du Conseil du Trésor, elle a veillé à la préparation et à la mise en oeuvre du programme de réduction des effectifs. Elle a également mené un certain nombre d'études à la demande de la haute direction du Ministère. Parmi les plus importantes, figurent celle portant sur la fusion de la Direction de la documentation du Bureau des traductions à la Bibliothèque ministérielle, la revue du fonctionnement du Comité de coordination des systèmes et des mécanismes de contrôle du budget ministériel d'informatique. Enfin, mentionnons que la Direction générale des finances, en collaboration avec les différents secteurs du Ministère, a revu en profondeur le processus ministériel de planification.

La **Direction générale des politiques et des services administratifs** assume la responsabilité de l'élaboration, de la mise en oeuvre et du contrôle des politiques administratives du Ministère. Elle assure également la prestation des services suivants : gestion des archives, informatique, sécurité, bibliothèque, courrier et logement. Elle administre également la Loi sur l'accès à l'information de même que la Loi sur la protection des renseignements personnels. En 1985-1986, la Direction générale a entrepris la réorganisation de ses activités. La Direction des marchés de services a pris de l'expansion et commencé de mettre à jour la politique et les

modalités d'adjudication des contrats de même que les formulaires afférents. Elle a mis à jour le répertoire des entrepreneurs et entrepris l'informatisation de son système dans le souci d'assurer une plus grande équité. La Direction des services administratifs a mis l'accent sur la réduction des frais d'administration en cherchant à uniformiser les méthodes de prestation des services et à les rendre plus efficaces. Elle a ainsi confié le service d'entreposage du ministère au secteur privé, plutôt qu'à Approvisionnements et Services, réalisant ainsi des économies de 20 p. 100; elle a éliminé les grands magasins de fournitures de bureau, confié les services de messagerie au secteur privé et rationalisé l'aménagement des bureaux dans tout le pays. Le Service de l'informatique a mis sur pied un comité d'orientation pour établir l'ordre de priorité et maximiser le rendement des investissements. Il a installé un important réseau de micro-ordinateurs à la grandeur du pays. Le Service info-ressources a intégré ses activités concernant la tenue des registres, économisant ainsi huit années-personnes.

La **Direction de la vérification interne** évalue de façon périodique et objective tous les programmes, toutes les activités et tous les systèmes de gestion du Ministère de façon à en établir l'efficacité par rapport au coût et recommande, au sous-secrétaire d'État ainsi qu'aux gestionnaires, des mesures à prendre pour améliorer les opérations.

La Direction a fait, au cours de l'année, la vérification des secteurs suivants : Direction des citoyens autochtones, Multiculturalisme, région de Terre-Neuve et du Labrador, Cérémonial d'État, Fête du Canada, Promotion des langues officielles, Direction de l'aide aux étudiants et Programme canadien de prêts aux étudiants, Paie et avantages sociaux, Comptabilité et contrôle des dépenses, et validation de la partie II des Prévisions de dépenses. Les vérifications suivantes, entreprises au cours de l'année, ne seront terminées qu'en 1986-1987 : Programme de promotion de la femme, Direction des communications et Direction des marchés de services.

En outre, la Direction a assuré le suivi donné par les secteurs concernés aux vérifications suivantes : régions de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario, Études canadiennes, Action volontaire, Service des dossiers, Direction de l'évaluation des programmes, Direction des services administratifs, Direction de l'amélioration de la gestion, Direction générale des finances et Direction générale du personnel.

Administration du personnel

Cette direction générale assure l'administration du personnel et offre aux gestionnaires des conseils sur tous les aspects de la gestion des ressources humaines. Elle est tout particulièrement chargée de veiller à ce que le processus décisionnel du Ministère tienne compte de la gestion des ressources humaines et à ce que des mécanismes de planification à long terme soient implantés.

La Direction s'est penchée sur les questions suivantes :

* Action positive

  Services professionnels aux gestionnaires responsables de l'exécution du Programme d'Action positive et examen de l'efficacité des nouveaux mécanismes mis en place.

* Formation

  Coordination de la formation du personnel cadre et autre du Ministère; revue des systèmes et des programmes de formation professionnelle des traducteurs; cours au personnel excédentaire sur les techniques de recherche d'emploi et recyclage du personnel éligible.

* Programme d'aide au personnel

  Le cours sur le contrôle du stress a continué d'être dispensé durant toute l'année. Le personnel qui a tiré avantage du service a augmenté légèrement en nombre, tandis que le nombre de gestionnaires a doublé.

* Langues officielles

  La Direction générale aide les gestionnaires à appliquer la politique relative aux langues officielles en repérant les services qui doivent être offerts dans les deux langues officielles et en comblant les besoins à cet égard. Elle s'efforce également d'intégrer le Programme des langues officielles en veillant à ce que les gestionnaires jouent un rôle plus important dans l'application de la Loi sur les langues officielles.

* Réaménagement des effectifs

  En janvier 1986, le Ministère a déclaré 141 employés excédentaires dont 82 traducteurs. Plusieurs d'entre eux occupent maintenant de nouveaux emplois.

  La Direction générale a conseillé les gestionnaires sur le redéploiement de l'effectif et l'orientation du personnel excédentaire.

Politiques ministérielles et Affaires publiques

La **Direction générale des politiques ministérielles** a continué d'assumer ses responsabilités en matière d'élaboration de politiques et d'analyse des questions sociales. Dans l'année, elle a coordonné la participation du Ministère à diverses activités appelant la collaboration de l'ensemble du gouvernement, notamment la réponse aux recommandations du comité Boyer, l'examen de la Loi canadienne sur les droits de la personne, l'équité en matière d'emploi et les mesures destinées à améliorer la situation de la femme. La Direction a établi le plan stratégique et joué un rôle actif dans les opérations de planification touchant l'ensemble du Ministère, y compris la révision du processus lui-même.

En 1985-1986, la Direction a participé à des activités internationales et coordonné un certain nombre de projets appelant une collaboration multilatérale et bilatérale dans le domaine socio-culturel ainsi que la préparation du Sommet de la francophonie et l'élaboration de projets en vue de divers pourparlers bilatéraux d'ordre culturel et de l'assemblée générale de l'UNESCO. Signalons, en particulier, la rédaction d'un très complexe rapport sur les banques de données sur les francophones.

La Direction a établi, à l'intention des ministres et du sous-secrétaire d'État, des mémoires au Cabinet et des analyses approfondies portant sur diverses questions et propositions de politique, par exemple les langues officielles, l'identité nationale, l'instruction civique et la formation linguistique. Un groupe de travail sur la politique linguistique a entrepris un vaste exeman de cette politique au niveau fédéral en étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux.

La Direction a mené une enquête nationale pour savoir dans quelle mesure les gens étaient au courant de l'Année internationale de la jeunesse, et elle a agi comme conseillère au niveau de la préparation d'enquêtes sur : 1) le comportement linguistique de la population canadienne; 2) l'usage des langues dans la fonction publique fédérale; 3) le travail axé sur l'avenir au Canada; 4) l'attitude du public à l'égard du bilinguisme. De plus, elle a publié un résumé des sondages d'opinion.

Le **Secrétariat du Ministère** a assuré aux cabinets des ministres ainsi qu'à celui du sous-secrétaire d'État et à la haute direction du Ministère, tout un éventail de services : information, contrôle, rédaction et conseils concernant la correspondance du ministre, secrétariat du Comité de haute direction du Ministère, préparation et contrôle de la liste des activités du Ministère dans le domaine de l'élaboration des politiques. Le Secrétariat assure aussi la liaison avec le Parlement et le Bureau du

Conseil privé et suit de près l'activité parlementaire et les décisions du Cabinet. Durant l'année, il a coordonné la rédaction de notes d'information destinées aux ministres et à la haute direction du Ministère, assuré divers services de soutien au sous-secrétaire d'État, aux sous-secrétaires d'État adjoints et autres cadres, et coordonné notamment la rédaction des réponses du Ministère aux demandes des organismes centraux et des autres ministères.

La **Direction de l'évaluation des programmes** est chargée de faire rapport sur l'efficience et l'efficacité des activités du Ministère pour fournir aux gestionnaires une information objective et à point qui leur permettra de prendre des décisions informées sur le maintien des programmes, la répartition des ressources et la reddition de comptes, et pour recommander diverses améliorations en matière de planification, de conception de programmes et d'élaboration de politiques.

En 1985-1986, la Direction a procédé à l'évaluation des services suivants : Terminologie (Bureau des traductions), Action volontaire, Hospitalité Canada, Communications interculturelles, Katimavik (évaluation provisoire), Programme de financement des affaires constitutionnelles autochtones, Programme de promotion de la femme.

Les **Services juridiques**, offerts par les avocats du ministère de la Justice, fournissent une gamme de services, y compris la rédaction d'avis sur les lois administrées par le Ministère, la révision des règlements et les conseils professionnels sur l'élaboration des politiques. Les avocats ont aussi participé aux séances de formation des nouveaux juges de la citoyenneté.

La **Direction des communications** assure l'élaboration, la coordination et la mise en oeuvre des plans de communications pour tous les secteurs du Ministère. Elle offre des services dans les domaines suivants : rédaction, révision, conception graphique, publication, audio-visuel, expositions, publicité et communications internes. Elle est chargée des relations avec les médias et de la diffusion de l'information se rapportant au Ministère et répond aux demandes du public. Durant l'année financière, ses activités ont continué d'augmenter en raison surtout du travail occasionné par l'Année internationale de la jeunesse.

Opérations régionales

Les Opérations régionales sont chargées de gérer les différents programmes du Ministère dans toutes les régions du pays en prêtant une attention particulière aux besoins particuliers de chaque région.

En 1985-1986, elles ont ainsi géré les ressources et les activités de 9 bureaux régionaux, 13 bureaux locaux, 9 services de traduction et 27 bureaux d'enregistrement de la citoyenneté.

En vertu d'ententes de gestion conclues avec les Programmes, les Opérations régionales ont assuré la gestion des activités liées à la promotion et à l'octroi de la citoyenneté, y compris le fonctionnement des cours de la citoyenneté canadienne, la gestion des subventions et contributions accordées à des associations provinciales, régionales et locales pour tous les programmes du Ministère qui sont administrés à l'échelle régionale, la gestion des services de traduction dans certaines régions et la liaison avec les administrations provinciales et locales.

En 1985-1986, les bureaux régionaux ont ainsi octroyé 3 726 subventions et contributions d'une valeur globale de 61 492 000 $, à divers groupes, traduit plus de 11 840 000 mots dans six régions, et traité 94 786 demandes de naturalisation et 35 216 demandes de preuve de citoyenneté.

Les Opérations régionales ont consacré un effort particulier à la promotion des programmes du Secrétariat d'État, par le biais de consultations et d'échanges continus avec les principaux groupes-clients, par l'organisation de visites ministérielles et par la tenue de journées d'accueil ou de kiosques d'information lors de manifestations publiques.

En outre, les directeurs régionaux se sont attachés à renforcer leur rôle de liaison avec les gouvernements provinciaux pour mieux représenter les intérêts du Ministère et mieux saisir les attentes de ces gouvernements relativement à notre intervention.

Whitehorse
Yellowknife
Kelowna
Edmonton
Saskatoon
Victoria
Vancouver
Calgary
Regina
Winnipeg
Thunder Bay
Sudbury
Ottawa
Toronto
Hamilton
Québec
Montréal
Moncton
Saint-Jean
Charlottetown
Halifax
Secrétariat d'État
Bureau locaux ● et régionaux ○

RAPPORT FINANCIER *1985-1986*

RAPPORT ANNUEL

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
RAPPORT DES DÉPENSES DU MINISTÈRE
1985-1986

I RÉSUMÉ PAR PROGRAMME

	Années-personnes	%	en milliers de dollars				
			Fonctionnement	Subventions	Contributions	Total	%
Langues officielles	1 793	57	93 842	18 904	220 486	333 232	11
Aide à l'éducation	102	3	8 909	-	2 571 618	2 580 527	82
Citoyenneté et Culture	642	20	44 183	69 204	65 362	178 749	6
Administration et Opérations régionales	639	20	36 115	-	-	36 115	1
TOTAL	3 176	100	183 049	88 108	2 857 466	3 128 623	100

II SOMMAIRE PAR TYPES DE DÉPENSES

	(x 1 000 $)	%	% du total	% du total excluant subventions et contributions statutaires
Fonctionnement:				
Frais reliés au personnel *	127 146	69	4	22
Autres dépenses de fonctionnement	55 903	31	2	10
Sous-total	183 049	100		
Subventions et Contributions:				
Non-statutaire	382 113	13	12	68
Statutaire	2 563 461	87	82	-
Sous-total	2 945 574	100		
TOTAL DU MINISTÈRE	3 128 623		100	100

* Inclut les cotisations statutaires pour les avantages sociaux.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
PROGRAMME D'ADMINISTRATION ET DES OPÉRATIONS RÉGIONALES
RAPPORT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1985-1986	1984-1985
Administration	25 928	25 073
Opérations régionales	10 187	9 757
TOTAL DU PROGRAMME	36 115	34 830

RAPPORT D'UTILISATION DES ANNÉES-PERSONNES

ACTIVITÉ	1985-1986	1984-1985
Administration	452	454
Opérations régionales	187	172
TOTAL DU PROGRAMME	639	626

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
PROGRAMME DES LANGUES OFFICIELLES
RAPPORT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1985-1986	1984-1985
Langues officielles dans l'enseignement	1 239	1 218
Promotion des langues officielles	3 182	2 004
Services des langues officielles	89 421	82 604
TOTAL DU PROGRAMME	93 842	85 826

RAPPORT D'UTILISATION DES ANNÉES-PERSONNES

ACTIVITÉ	1985-1986	1984-1985
Langues officielles dans l'enseignement	20	22
Promotion des langues officielles	54	38
Services des langues officielles	1 719	1 749
TOTAL DU PROGRAMME	1 793	1 809

PROGRAMME DES LANGUES OFFICIELLES (suite)
RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1985-1986			1984-1985		
	Subv.	**Contr.**	**Total**	Subv.	Contr.	Total
Langues officielles dans l'enseignement						
. Ententes fédérales-provinciales	-	197 305	197 305	-	187 355	187 355
. Paiements aux territoires	-	909	909	-	667	667
. Bourses cours d'été	-	9 438	9 438	-	8 634	8 634
. Programme des moniteurs	-	6 089	6 089	-	5 283	5 283
. Recherche des langues	-	718	718	-	714	714
Total des activités	-	214 459	214 459	-	202 653	202 653
Promotion des langues officielles						
. Promotion des langues officielles	1 849	3 135	4 984	2 026	1 775	3 801
. Communautés de langue officielle	17 055	2 892	19 947	18 351	1 971	20 322
Total des activités	18 904	6 027	24 931	20 377	3 746	24 123
TOTAL DU PROGRAMME	18 904	220 486	239 390	20 377	206 399	226 776

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
PROGRAMME D'AIDE À L'ÉDUCATION
RAPPORT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1985-1986	1984-1985
Aide à l'éducation	8 909	10 163
TOTAL DU PROGRAMME	8 909	10 163

RAPPORT D'UTILISATION DES ANNÉES-PERSONNES

ACTIVITÉ	1985-1986	1984-1985
Aide à l'éducation	102	108
TOTAL DU PROGRAMME	102	108

RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1985-1986			1984-1985		
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.	Total
Aide à l'éducation						
. Centres de spécialisation	-	8 310	8 310	-	10 233	10 233
. Paiements statutaires - Prêts aux étudiants	-	285 513	285 513	-	206 551	206 551

PROGRAMME D'AIDE À L'ÉDUCATION (suite)
RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1985-1986			1984-1985		
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.	Total
- Paiements pour l'enseignement postsecondaire						
. paiements	-	2 277 795	2 277 795	-	2 286 036	2 286 036
. ajustements d'années précédentes	-	-	-	-	(21 212)	(21 212)
Sous-total	-	2 277 795	2 277 795	-	2 264 824	2 264 824
TOTAL DU PROGRAMME	-	2 571 618	2 571 618	-	2 481 608	2 481 608

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
PROGRAMME DE LA CITOYENNETÉ
RAPPORT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1985-1986	1984-1985
Enregistrement de la citoyenneté et promotion du civisme	12 733	12 826
Développement de la citoyenneté	12 493	12 119
Multiculturalisme	6 544	7 791
Culture canadienne	11 064	6 768
Droits de la personne	1 349	1 328
TOTAL DU PROGRAMME	44 183	40 832

RAPPORT D'UTILISATION DES ANNÉES-PERSONNES

ACTIVITÉ	1985-1986	1984-1985
Enregistrement de la citoyenneté et promotion du civisme	328	335
Développement de la citoyenneté	173	192
Multiculturalisme	90	81
Culture canadienne	30	25
Droits de la personne	21	22
TOTAL DU PROGRAMME	642	655

PROGRAMME DE LA CITOYENNETÉ (SUITE)
RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1985-1986			1984-1985		
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.	Total
ENREGISTREMENT DE LA CITOYENNETÉ ET PROMOTION DU CIVISME						
Enseignement des langues aux immigrants	-	8 098	8 098	-	7 390	7 390
Manuels de langue	-	785	785	-	498	498
Total des activités	-	8 883	8 883	-	7 888	7 888

PROGRAMME DE LA CITOYENNETÉ (SUITE)
RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1985-1986			1984-1985		
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.	Total
DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ						
Promotion de la femme	9 651	1 118	10 769	7 763	873	8 636
Aide aux jeunes						
· Hospitalité Canada	6 294	3 733	10 027	8 617	4 742	13 359
· Katimavik	–	19 538	19 538	–	49 700	49 700
· Année internationale de la jeunesse	6 187	–	6 187	3 257	–	3 257
Aide aux personnes handicapées						
· Participation des personnes handicapées	837	–	837	832	–	832
· Services de référence sur l'invalidité	30	176	206	200	–	200
Développement communautaire						
· Action volontaire	1 158	69	1 227	1 128	366	1 494
· Consultation sur l'avenir du Canada	458	–	458	443	–	443
· Projets RELAIS	–	–	–	–	229	229
Citoyens autochtones						
· Centres d'accueil autochtones	11 350	4 434	15 784	11 449	3 219	14 668
· Communications autochtones	2 079	1 513	3 592	2 474	984	3 458
· Accès des autochtones du Nord à la radio-diffusion	–	8 581	8 581	–	7 138	7 138
· Organisations autochtones représentatives	9 485	5 204	14 689	7 359	7 272	14 631
· Processus de révision constitutionnelle	–	3 913	3 913	–	3 924	3 924
· Femmes autochtones	1 412	496	1 908	1 633	491	2 124
· Développement social et culturel des autochtones	1 527	–	1 527	2 170	–	2 170
· Canada et territoires du Nord-Ouest - Langues officielles et autochtones	–	1 367	1 367	–	–	–
Total des activités	50 468	50 148	100 616	47 325	78 938	126 263

PROGRAMMES DE LA CITOYENNETÉ (SUITE)
RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1985-1986			1984-1985		
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.	Total
MULTICULTURALISME						
Aide aux groupes	1 958	550	2 508	2 075	743	2 818
Épanouissement culturel	3 758	-	3 758	3 921	80	4 001
Éditions et publications	765	-	765	1 190	-	1 190
Études ethniques canadiennes	855	488	1 343	912	1 217	2 129
Arts de la scène et arts plastiques	901	669	1 570	1 484	455	1 939
Intégration culturelle	2 732	-	2 732	2 778	42	2 820
Communications interculturelles	1 592	1 871	3 463	1 602	1 873	3 475
Total des activités	12 561	3 578	16 139	13 962	4 410	18 372
CULTURE CANADIENNE						
Lieutenants-Gouverneurs	180	-	180	180	-	180
Fête du Canada	2 437	150	2 587	2 205	-	2 205
Études canadiennes	1 116	1 633	2 749	1 175	1 658	2 833
Jardin du Dr. Sun Yat-Sen	-	500	500	-	-	-
Anniversaire de Jacques Cartier	1 717	-	1 717	208	200	408
Bicentenaire de la province du Nouveau-Brunswick	-	-	-	815	935	1 750
Bicentenaire de la province de l'Ontario	-	-	-	1 392	-	1 392
(S) Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs	115	-	115	112	-	112
(S) Prestations de retraite supplémentaires - Lieutenants-gouverneurs	38		38	30	-	30
	précédents					
Total des activités	5 603	2 283	7 886	6 117	2 793	8 910

PROGRAMMES DE LA CITOYENNETÉ (SUITE)
RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1985-1986			1984-1985		
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.	Total
DROITS DE LA PERSONNE						
Activités des droits de la personne	572	195	767	802	192	994
Contestations judiciaires	-	275	275	203	-	203
Total des activités	572	470	1 042	1 005	192	1 197
TOTAL DU PROGRAMME	69 204	65 362	134 566	68 409	94 221	162 630